Ville de Lallaing
La solidarité au naturel

LE TRAIT D'UNION

Journal de la ville de Lallaing - Mai 2019 - n°12

PHOTOS À LA UNE - LALLAING À TOUT ÂGE

Inauguration d'une stèle en mémoire des mineurs Lallinois (zone Bonnel)

Nos aînés en Corse

Nos ados à Avoriaz

Une commune de mémoire qui construit l'avenir

ÉDITO

Lors du Conseil municipl du 25 mars,

Le budget prévisionnel 2019 a été voté.

L'aveuglement des frondeurs, dont trois étaient absents, a été jusqu'à remettre en douteles comptes de 2018 du percepteur, comptes qu'ils ont d'ailleurs refusés de valider !

« Celui qui veut vivre sans soupçon se doit bien garder de faire trahison. » Proverbe ancien

Chères Lallinoises, chers Lallinois,

A un an des élections municipales, l'élaboration du budget 2019 a été le prétexte pour neuf élus du groupe majoritaire de se désolidariser de l'exécutif communal et d'ainsi médiatiser leur lancement de campagne.
Si cette scission a réellement manqué d'élégance quant à la forme, elle n'est qu'une demi-surprise sur le fond. En effet, j'ai été alerté depuis plusieurs mois de cette liste qui était en train de se monter, patiemment, subrepticement. Bien évidemment, en interrogeant certains de ces élus frondeurs, il m'a été juré « les yeux dans les yeux » qu'il n'en était absolument rien.
En agissant de la sorte, ces élus, en achevant prématurément l'exercice de leur mandat, ont fait le choix de mettre en priorité l'assouvissement de leurs ambitions personnelles au détriment de l'intérêt supérieur que sont Lallaing et les Lallinois pour lesquels ils s'étaient engagés. Ce n'est pas à la fin d'un mandat que l'on renie l'ensemble d'un travail accompli «collectivement», surtout lorsque l'on s'est appuyé dessus pour briguer d'autres fonctions électives en 2017, année des législatives !
Les conséquences de cette fronde ont été un moment douloureux pour notre commune et ses habitants :
- le doute a été semé sur l'ensemble du travail de notre mandat,
- l'image de notre commune et sa crédibilité ont été mises à mal notamment dans la presse.
Pourtant Lallaing a courageusement résisté, ce qui a ainsi permis de dévoiler le vrai visage des élus «Frondeurs». L'émancipation à laquelle ils ont souhaité accéder a également révélé :
- leur méconnaissance du fonctionnement d'une commune, même à l'issue d'un mandat (voire même de plusieurs pour certains). Le manque d'investissement dans l'exercice de leur délégation (qu'ils cachent derrière un manque d'informations du maire) en est certainement la raison première : une commune ne se gère pas uniquement par mails et nécessite qu'on lui consacre du temps... beaucoup de temps... Lorsque l'on est un élu en charge d'une délégation, il faut être en amont des projets, les accompagner avec les services compétents, et ne pas simplement se cantonner dans la position de « l'évaluateur donneur de leçons »,
- la difficulté à assumer les décisions prises. La première, c'est entre la mairie et le milieu associatif. Vraisemblablement les élus «Frondeurs» ont décidé, depuis plusieurs mois, de davantage s'investir dans certaines associations Lallinoises, pour certaines qu'ils ont créées, méthode ô combien connue au moment des élections.
La seconde lorsque ces élus ont voulu me retirer ma délégation de pouvoirs. La politique de la chaise vide a été plus confortable que d'assumer le vote quand ils ont découvert qu'ils allaient paralyser le fonctionnement de la commune ! Ce jour-là, nous avons également pu mesurer l'extrême faiblesse de l'argumentation à mon encontre, laquelle était réduite aux questions financières déjà abordées lors du Débat d'Orientation Budgétaire quelques jours auparavant.
Troisièmement, toujours dans ce manque de courage à assumer leurs choix, les élus «Frondeurs» n'ont eu aucun scrupule à annoncer aux entreprises qui travaillent aux Arbandries et aux Échevins qu'ils avaient bloqué le paiement des chantiers, sans avoir anticipé que certains sous-traitants allaient se retrouver dans des difficultés financières inimaginables... Comment peut-on promouvoir à titre associatif le retour à l'emploi et, en qualité d'élu, mettre des entreprises en difficulté ?
Enfin, quatrièmement, ces «Frondeurs» ont refusé de voter le budget 2019 mais, campagne électorale oblige, ont voté les dotations financières aux écoles publiques et privée, tout en m'ayant reproché, à la clôture de l'exercice financier 2018, d'avoir fait trop de travaux de rénovation dans les bâtiments scolaires depuis 2015.

Nous verrons bien comment ces élus se comporteront lorsque les subventions aux associations devront être votées... La logique et la cohérence voudraient que lorsque l'on ne vote pas un budget, on ne vote aucune délibération budgétaire durant l'année si ce n'est à vouloir verser dans une démagogie électoraliste.

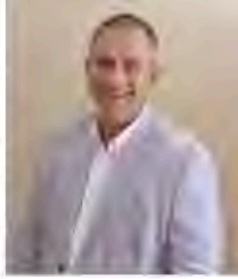

Face à cet imbroglio créé à dessein pour décrédibiliser l'action municipale mise en œuvre depuis 2015 et les élus qui l'ont accompagnée, face à cette conspiration visant à plonger les Lallinois dans le doute et la panique, seize élus dont Thierry DANCOINE et trois de ses colistiers aux côtés de onze de mes colistiers, ont fait le choix de la raison, au regard de l'expérience acquise dans l'administration de la commune, avec comme seule volonté de protéger Lallaing et les Lallinois. Je les remercie tous de leur soutien et de l'action que nous menons maintenant ensemble au service et dans l'intérêt de notre ville.
Face à la désinformation qui a été véhiculée dans la commune aussi bien par tracts que via les réseaux sociaux, je vous présente ce douzième journal municipal du mandat qui a pour simple vocation de vous rassurer sur la situation de notre ville et sa santé financière, en vous donnant les éléments factuels, validés par les services de l'État, afin que vous puissiez vous forger votre propre opinion sur la crédibilité à apporter à l'argumentation des frondeurs. Je le dis sans crainte : les travaux que nous avons menés jusqu'à aujourd'hui (écoles, accessibilité, plateau multisport, Arbandries, Échevins, cimetière...) ne seront plus à refaire durant le prochain mandat ! Avec l'emprunt de 1,2 million que nous allons contracter (sur 20 ans, au taux extrêmement bas de 1,55%) et qui nous permettra d'attendre le versement des subventions de l'Europe, de l'État et du département, nous rembourserons annuellement toujours 80 000 € de moins qu'en 2015 !
Ce journal municipal vous montera une nouvelle fois que Lallaing est une commune qui évolue, qui investit dans son avenir, pour les jeunes et les moins jeunes, que la dynamique impulsée depuis 2015 n'est pas enrayée. Une majorité d'élus, de tendances différentes, ont aujourd'hui fait le choix responsable d'assumer leur mandat jusqu'au bout et de ne pas se disperser dans une campagne électorale qui arrivera suffisamment tôt.

Avec toute mon amitié
Votre Maire,
Jean-Paul FONTAINE

SOMMAIRE

02 Édito

04 Ça s'est passé à Lallaing

10 La vie communale

20 Action sociale

22 Jeunesse

28 Écoles

31 Finances

42 Tribune libre

43 Noces d'Or et État civil

44 Agenda

PHOTOS À LA UNE

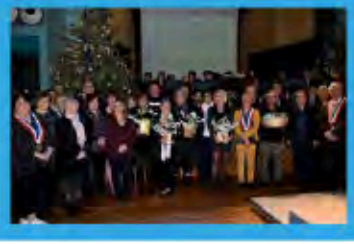

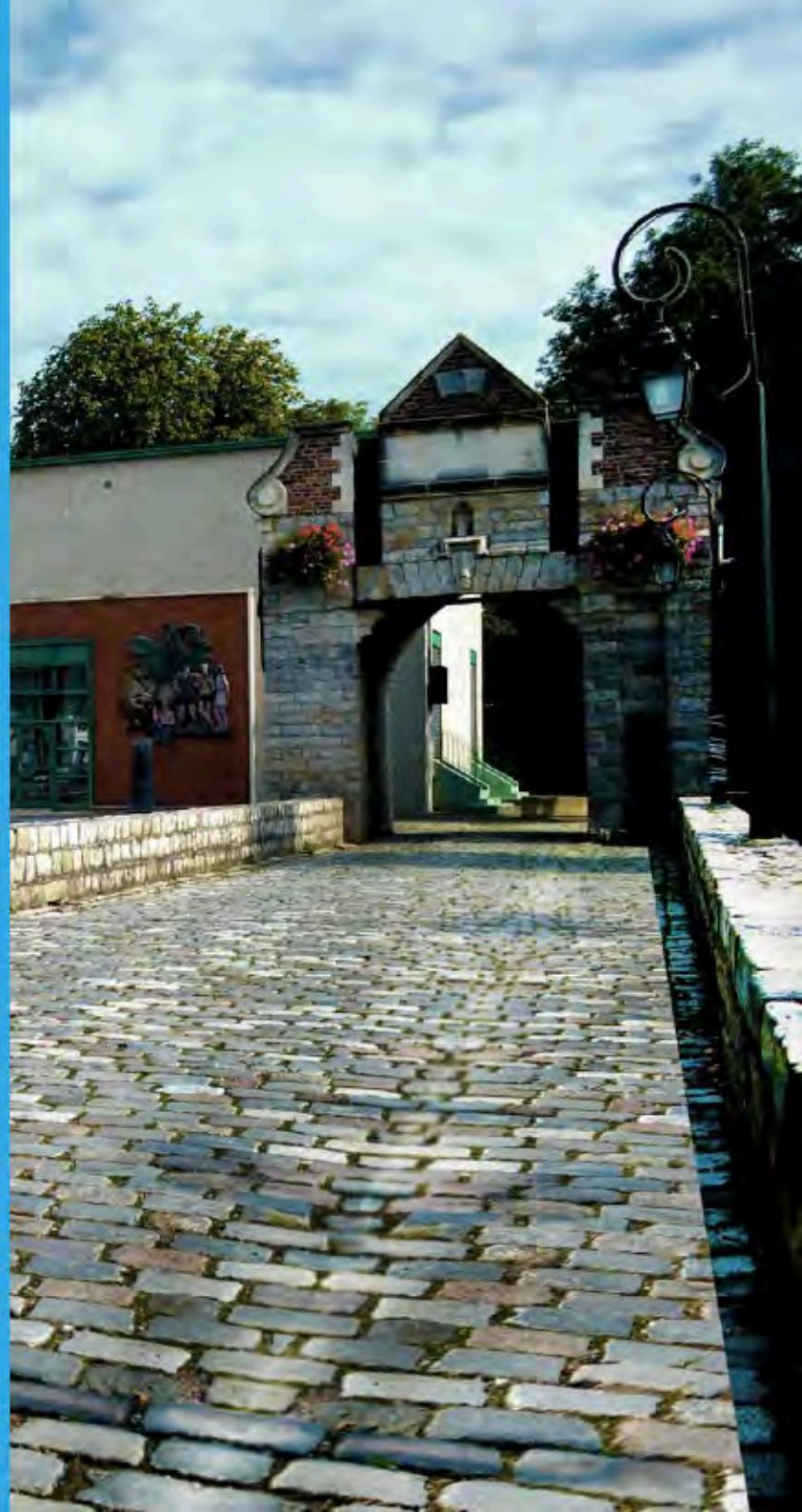

Cérémonie des Voeux

La cérémonie des vœux s'est, cette année encore, déroulée devant un public venu nombreux, signe pour le maire que **le travail actuellement mené dans la commune se voit soutenu par les Lallinois**, et que l'avenir de la commune retient l'intérêt de bon nombre d'entre eux.

Après avoir bien évidemment salué ses administrés et les élus du conseil municipal, **Jean-Paul FONTAINE a accueilli le Président de Région, Xavier BERTRAND,** qui lui a fait la surprise de sa présence, Christian POIRET, Président de Douaisis Agglo, Maryse CARLIER et Frédéric NIHOUS, conseillers régionaux, les nombreux élus du « grand Douaisis » ainsi que les représentants de la Délégation Militaire Départementale du Nord, du Commissariat de Police de Douai, du Centre de Secours de Pecquencourt, de l'Éducation nationale, de l'Ordre des Palmes académiques.

Le maire a également remercié **l'Harmonie municipale des Mineurs de Lallaing** qui, pour l'occasion avait revêtu son **nouvel uniforme, les porteurs du géant Scalfort, l'ensemble du milieu associatif local Lallinois ainsi que les artisans, commerçants, entrepreneurs, professions libérales** qui devaient se partager entre plusieurs cérémonies le même soir.

A Lallaing, le protocole a débuté par les vœux à la population qu'ont présentés les nouveaux élus du **Conseil Municipal des Jeunes,** lesquels ont également présenté leurs actions pour 2019.

Dans le discours qui a suivi, Jean-Paul FONTAINE s'est appuyé sur la rétrospective vidéo de 2018 démontrant l'engagement fort et constant de l'action municipale, pour présenter les grands projets de la nouvelle année.

Lors de cette cérémonie il est de tradition de mettre également des personnes à l'honneur : ce fut tout d'abord **Nancy PADER, directrice du groupe scolaire Leclerc-Pasteur-Clémenceau, qui a reçu une lettre de félicitations de l'Inspecteur d'Académie,** lue par Marie-Dominique Grasset-Lavoisy, Inspectrice de l'Éducation nationale, pour avoir porté les premiers secours à l'une de ses collègues l'an dernier. Clin d'œil également à **Dany EMMERECHTS, adjudant-chef des pompiers de Pecquencourt, qui est également intervenu avec le défibrillateur.**

Quatre personnels communaux ayant fait valoir leur droit à la **retraite** ont ensuite été salués : **Marie-France Van Landewick, agent des écoles, Claudine Langlois, agent du Foyer Logement puis des écoles, Colette Facon, animatrice «arts plastiques» au service jeunesse et Jean-Marc Foulon, agent des services techniques.**

Enfin, **Gérard TURBELIN** a reçu la médaille de la ville pour ses **quarante années de direction de l'école de musique.**

Bon à savoir…

Finances locales :
Depuis 2017 la part communale des impôts locaux a baissé à Lallaing. Les personnes porteuses de handicap ont également pu constater l'allègement fiscal décidé en Conseil Municipal.
En 2019 la fiscalité communale restera inchangée.

Pouvoir d'achat des familles :
Le tarif de la restauration scolaire reste inchangé depuis 2015.
La hausse du coût de production des repas de la part de notre prestataire (afin de servir 20% de produits bio chaque jour dans l'assiette de vos enfants) est prise en charge par la commune afin de garantir aux familles un prix de 2,15€ du repas en maternelle et de 2,55€ en élémentaire, en dehors des aides proposées par le CCAS (0,60€ du repas en maternelle, 0,80€ du repas en élémentaire).

En 2018 les tarifs de la garderie ont baissé suite à l'arrêt des TAP: les tarifs resteront inchangés en 2019.

Enseignement de la natation :
La commune prend en charge complètement l'enseignement de la natation à Sourcéane pour les élèves d'élémentaire, soit un budget total de 23 780 €
(transport : 9250 € - entrées :14 530€).

Scolarisation obligatoire des enfants de 3 ans :
Afin de contribuer à proposer aux familles des solutions de garde pour leurs enfants de moins de 3 ans **la commune augmente le nombre de berceaux réservés aux Lallinois à la crèche « Rigolo comme la vie », sans impact sur le budget communal 2019,** faisant ainsi passer le nombre de 9 à 12 berceaux.

Les 3 heures de Lallaing

Club « Les randonneurs cyclotouristes Lallinois »

Encore une belle réussite pour «Les randonneurs Lallinois» qui organisaient le 3 mars dernier l'édition 2019 des « 3 heures de Lallaing» cyclo, VTT et marcheurs.
576 participants au total, le record de participation de l'an passé ayant été confirmé et même dépassé malgré la grisaille météorologique !
L'itinéraire vélo retenu par le club Lallinois proposait de grimper trois terrils, ceux de Lallaing, Sin-le-Noble et Râches.
Le parcours, très champêtre, a offert des passages variés, en forêt, sur des routes pavées, des chemins agricoles, offrant également de magnifiques vues sur les étangs du terril de Germinies.
Quelques averses sont venues rafraîchir les participants, mais rien d'affreux. Le vent par contre était bien présent.

Prochaine étape : Lille – Hardelot, le 2 juin

Le club de Lallaing sera, cette année encore, présent lors de cette classique régionale.
Le peloton devra en découdre sur 158 km et 1 350 mètres de dénivelé positif pour rejoindre la Côte d'Opale et la station balnéaire d'Hardelot.
Le parcours redessiné à chaque édition, emmènera les milliers de cyclotouristes du centre de Lille à Aire-sur-la-Lys, cadre du premier ravitaillement (km 60). Après l'échauffement sur la plaine des Weppes et le long de la Lys, la seconde partie du parcours avant le ravitaillement de Lumbres (km 92) s'annonce plus difficile avec des côtes et les « sommets » mythiques de Lille-Hardelot de La Calique et du Haut-Pichot. L'ultime ravitaillement de Samer (km 135) ne sera pas de trop pour reprendre des forces avant cette ultime ascension en forme de bouquet final avant de plonger vers Hardelot et sa superbe plage de sable fin.

Parcours du coeur 2019 : faites du sport, bougez !

Club de marche VITAMINE

Du 16 mars au 26 mai 2019, s'est déroulée la 44e édition des Parcours du Cœur dans toute la région Hauts-de-France ! Organisée par la fédération française de cardiologie et soutenue par la Région, cette opération de sensibilisation aux maladies cardio-vasculaires a proposé des événements dans plus de 540 villes des Hauts-de-France, avec plus de 350 000 participants.

A Lallaing, c'est le club de marche **« Vitamine »** qui, cette année encore, s'est chargé de l'organisation de cet évènement sur le terril de Germinies, le dimanche 31 mars.
468 participants ont été dénombrés au fil de la journée (contre 320 en 2018) :

156 hommes, 200 femmes et 112 enfants, accueillis convivialement par les bénévoles du club à l'issue du parcours, autour d'un verre de l'amitié, d'une boisson chaude, de quelques biscuits ou friandises.

Cette manifestation a été l'occasion d'ouvrir le site aux Lallinois mais aussi de le faire découvrir à des clubs de marche du Denaisis, du Douaisis ou des environs de Lens.

S'il n'y a fort heureusement pas de wi-fi sur notre joli terril, le visiter vous assure une excellente connexion avec la nature et un véritable moment de déconnexion pour vous ressourcer !

Bougez plus !

Chaque année, environ 150 000 personnes décèdent de maladies cardio-vasculaires en France, soit plus de 400 par jour. Elles sont la première cause de mortalité chez les femmes et les plus de 65 ans.

Le manque d'activité physique et l'alimentation déséquilibrée sont deux facteurs de risques importants des maladies cardio-vasculaires, avec le tabac, l'hypertension artérielle, le stress et la consommation excessive d'alcool. De nombreuses études ont montré qu'une activité physique d'intensité modérée, pratiquée au moins trois heures par semaine, réduit le risque de mortalité cardio-vasculaire d'environ 20 %.

Hauts-de-France propres 2019

L'édition 2019 « Hauts de-France propres » s'est déroulée, à Lallaing, les 22, 23 et 24 mars avec malheureusement un record de ramassage de déchets : plus de 15 m³ collectés pendant ces 3 jours, totalisant environ 3,5 tonnes dont 1,2 tonne aux Arbandries.

Parmi les acteurs de cette belle mobilisation, ont participé les écoles Leclerc et Camus (180 élèves), des associations Lallinoises, des élus, des particuliers, des personnes extérieures venues de communes voisines, les services municipaux et techniques de la ville ainsi que la société Theys qui a mis à disposition et enlevé gracieusement une benne de 15 m³.

Un grand bravo à toutes ces personnes, sans exception, ayant participé à ce geste éco-citoyen pour nettoyer notre ville et surtout son patrimoine naturel remarquable.

Retour sur les fêtes de Noël 2018

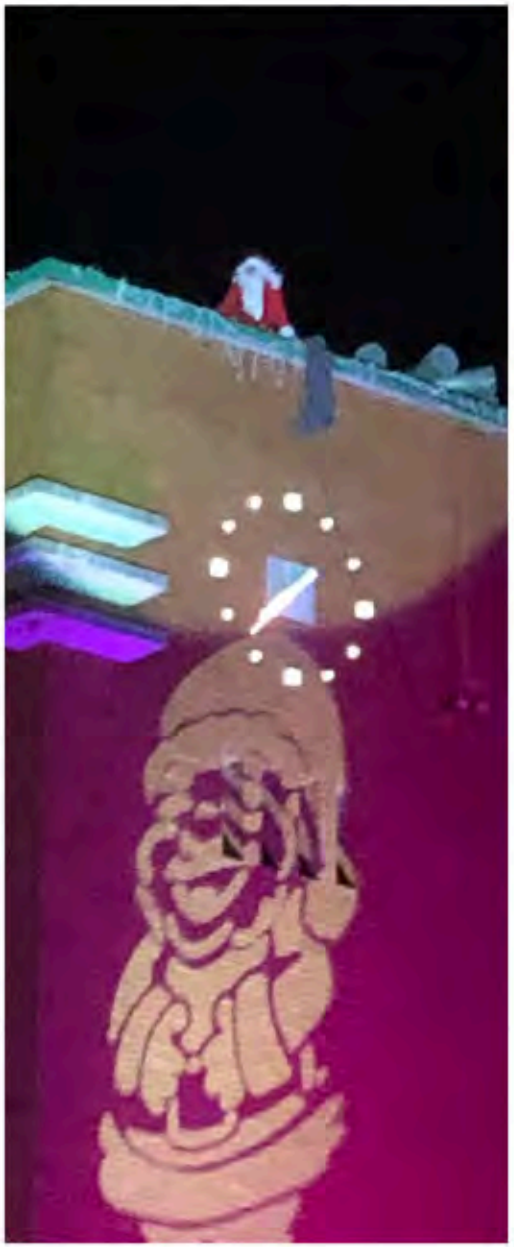

Sécurisation du Chemin du Mineur

Malgré les efforts consentis pour réaménager le Chemin du Mineur entre le quartier des Agneaux et le Bois Duriez, nombreuses sont les incivilités recensées : passage de quads, dégradations de la fresque et de l'éclairage sous le pont de la rocade, vol des lisses en bois et des tables de pique-nique, arbres arrachés…

Ceci nous a amené, lors de notre dernière réunion de travail avec le service « Aménagement » du Douaisis Agglo, à demander la pose de roches au lieu des barrières, pourtant plus esthétiques, mais systématiquement dégradées dès qu'elles étaient remplacées.

Ce sont ainsi plusieurs enrochements de 200 Kg qui viennent d'être disposés, voie Bonnel et aux Arbandries.

Focus sur le logement à Lallaing

Les programmes Maisons & Cités prennent du retard :

- **Nouveau Monde :**

l'entreprise chargée du gros œuvre au niveau des 17 logements PSLA ayant déposé le bilan, le bailleur est contraint à devoir faire un état de l'avancement du chantier et de relancer un appel d'offres. Cela entraîne inéluctablement un retard de livraison des 11 pré-réservations actuellement actées.

- **Bonnel :**

le permis de construire déposé par Maisons & Cités pour 19 logements à Bonnel se voit aujourd'hui refusé par les services de l'État pour un « simple » problème de cours d'eau ayant disparu et mal cartographié sur le cadastre…
Presque un an de retard pris, avec recours auprès du Préfet, pour que cette erreur soit corrigée et que le projet puisse être lancé…

Bilan 2018 sur le logement social et les Commissions d'Attribution de Logements :

En 2018, le service logement a recensé :
441 contacts, 258 appels, 283 demandes de renseignements dont 59 créations de dossiers et 71 modifications de dossiers.

50 personnes ont été reçues par Laurence WASSON, conseillère déléguée au logement, lors de ses permanences.

L'année écoulée montre une situation tendue dans la commune : Lallaing manque de logements ! Seulement 73 logements ont été attribués en commission pour 501 demandes dont 231 extérieures formulant Lallaing en premier vœux. Parmi les 169 demandes de Lallinois, 142 souhaitent rester dans la commune.

Mise à l'honneur…

En 2019 le service **«Logement»** de la commune de Lallaing sera labélisé par Douaisis - Agglo pour la qualité des informations données.

Félicitations aux agents qui le gèrent au quotidien.

Première journée nationale de la Mine et des Mineurs

A l'initiative de l'association des Communes Minières, le 10 mars est désormais reconnu, depuis cette année, comme la « Journée nationale de la Mine et des Mineurs ».

Lallaing se devait de rendre hommage à ses mineurs, à l'histoire commune des villes minières de France et plus particulièrement des 150 que compte le bassin minier Nord-Pas-de-Calais,

Ainsi, en présence de notre Harmonie municipale qui avait, pour l'occasion revêtu ses habits de mineurs, de Christian POIRET, Président de Douaisis Agglo, Joël PIERRACHE, Président du Centre Historique Minier de Lewarde, Frédéric NIHOUS, Conseiller régional, Christophe DUMONT, maire de Sin-le-Noble et Christian DORDAIN, maire de Bugnicourt, une stèle a été érigée en souvenir de nos mineurs Lallinois, symboliquement à quelques pas de l'ancien carreau de fosse Bonnel.

Dans son discours, le maire Jean-Paul FONTAINE a eu une pensée pour toutes les familles de mineurs : « Que vous soyez ancien mineur, épouse de mineur, enfant de mineur, cette stèle est là pour vous, mais aussi pour nous, Lallinois, afin de nous rappeler cette partie de la vie, de l'histoire de notre ville, de notre territoire que nous ne devons pas oublier et qui doit nous permettre de construire, ensemble, notre futur, non dans la nostalgie mais forts et fiers de nos racines ».

Il a également rappelé que le Général de Gaulle, lors de sa venue dans notre région en septembre 1959, avait souhaité témoigner de sa reconnaissance envers une profession qui est «de toutes, l'une des plus nobles et certainement l'une des plus courageuses».

Le maire a conclu son discours en lisant un poème en patois écrit par Jules Mousseron, mineur du Denaisis, créateur du célèbre personnage de Cafougnette, poème qui a certainement rappelé nombre de souvenirs à beaucoup de personnes qui étaient présentes.

L' vieux mineur
L'oeil éteint, s' vieill' piau tout' jonne,
I n'est point gai, l' vieux mineur !
Eun' fichelle artient s' marronne,
Et cha n'annonc' point l' bonheur.

I démeure avec ès fille ;
Ch'est li qui soign' les infants,
Il touille el' soupe ed'sus l' grille,
In bertonnant d' timps en temps.

I s'imbête, et cha l' tracasse,
Il n' peut pus sarcler s' gardin.
Quand el' pauv' vieux i s'abasse,
S' tiête all' tourn' comme un moulin.

Etr' toudis dins s' bac à chintes…
Incor s'il sarot marcher,
Il irot boir' des bonn's pintes !
Mais i pourrot s'écrouler…

I n'oubli' foque ès' misère
Qu' quand ses infants sont tertous,
L' soir, à l'intour de s' kaière,
Et qui lieu parl' des grisous.

Il a tout vu dins les fosses :
Ses sauv'tag's i sont curieux.
Leus cœurs palpit'nt, les tiots gosses,
In acoutant l' pauver' vieux.

In ve'not l' quère à chaqu' minute
Quand arrivot d' z'accidints.
Combin d' cops i-a fait la lutte
Avec l' grisou grign'-dints ?

Il a tell'mint des blessures,
Qu'in n' sarot pus les compter.
Il est couvert ed' coutures,
Pir' qu'un ancien guernadier.

Si cha s'rot parmi l' mitralle
Qui s'arot si bien conduit,
Il arot d' pus d'eun' médalle ;
Mais il s'est battu dins l' nuit.

Va ! consol-té, brav' Batisse ;
Les rubans, t' les a d'sus t' piau.
In vot bien qu' t'as du service :
T' carcass', ch'est un vieux drapeau !

Jules MOUSSERON

Commémoration du 19 mars 1962

Le 19 mars la commune a commémoré le 57ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie en présence des anciens combattants, des autorités civiles et du Conseil Municipal des Jeunes.

Un extrait du poème «La vie de soldats bretons dans la guerre d'Algérie» a été lu par deux des jeunes conseillers.

Florimond CARON décoré de la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif

Florimond CARON, président de la section locale de la Fédération des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), a ouvert la séance en saluant les personnes présentes et en remerciant celles et ceux qui donnent de leur temps lors des manifestations associatives ainsi que pour leur indéfectible volonté à faire vivre les événements patriotiques dans la commune.
Lors de cette assemblée Gérard FATRAS a été élu trésorier de la section, en remplacement de Ghislaine VASSEUR qui, après avoir présenté les comptes, approuvés à l'unanimité, n'a pas souhaité se représenter, après de nombreuses années de bons et loyaux services.

Ensuite, Florimond CARON, après 40 années de bénévolat au sein de la FNACA, a reçu des mains de Jean-Paul FONTAINE, maire de Lallaing, la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif, en présence de M. Alain BRUNEEL, député, des représentants de la FNACA du Douaisis, du Comité d'entente des ordres nationaux et des associations patriotiques de la ville de Douai et des environs.
Dans son discours, le maire a mis à l'honneur, outre l'engagement de Florimond CARON comme président du comité de Lallaing, sa générosité, son dévouement et son esprit civique dans l'aide apportée à la constitution des dossiers de demandes de cartes d'anciens combattants, la procédure engagée pour faire reconnaitre les droits de ces anciens combattants ainsi que pour accompagner les veuves d'anciens combattants que ce soit en matière de revenus ou de fiscalité.

La Lallinoise Léonie LABIT remporte la finale du concours d'éloquence de l'AMOPA

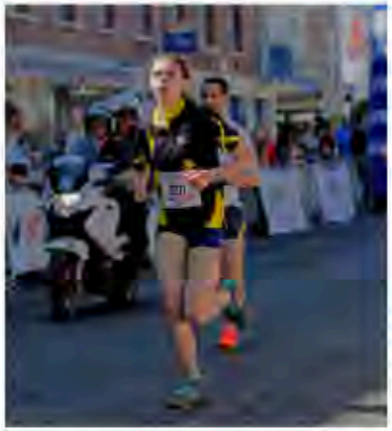

A l'issue de la sélection, ils n'étaient plus que douze étudiants sur trente-et-un, issus de la faculté de droit, de l'IMT (Ecole des Mines) et du lycée Châtelet à être retenus pour la finale du concours annuel d'éloquence organisé au théâtre de Douai par l'AMOPA, Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques.

Trois d'entre eux sont repartis avec une bourse d'étude. La première du concours 2019 est une jeune Lallinoise, Léonie LABIT, élève en deuxième année de classe préparatoire littéraire au lycée Châtelet de Douai.

Le Trait d'Union est allé à la rencontre de cette jeune étudiante de notre commune, pétillante et étonnante de part tous les domaines où elle excelle.

TDU : Bonjour Léonie. Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?
LL : J'ai 19 ans. Après avoir obtenu mon bac ES avec mention très bien, tout en poursuivant ma pratique du piano au conservatoire de Douai ainsi que la course d'orientation en section sportive au lycée Albert Châtelet et au club « Tous Azimuts » de Douai, j'ai décidé de me lancer dans un cursus de deux ans de classe préparatoire BL (Lettres et Sciences sociales). Je suis actuellement en dernière année, celle appelée « Khâgne ».

TDU : Pourquoi une classe prépa littéraire ? Quels sont ensuite vos projets ?
LL : La classe préparatoire BL était une manière pour moi d'élargir mes champs de réflexion et ma culture générale tout en me « spécialisant » dans le domaine littéraire et économique. A ce jour j'aimerais passer les concours de la fonction publique pour, à terme, y être cadre même si mon projet reste assez flou encore aujourd'hui.

TDU : Quelles ont été vos motivations à passer ce concours d'éloquence ? Comment êtes-vous arrivée en finale ? Qu'avez-vous ressenti ?
LL : J'aime beaucoup les prestations orales, davantage encore depuis que je suis en prépa et que j'en passe une à deux par semaine. C'était alors une manière de me découvrir dans d'autres circonstances et d'apprendre davantage encore les rouages et subtilités de l'art oratoire.
Nous avons tout d'abord été confrontés à des sélections le mercredi 13 mars. Il s'agissait, de la même manière que pour la finale, de prendre connaissance d'un sujet que nous pouvions choisir parmi deux, puis de le préparer pendant vingt minutes pour finalement le présenter devant l'un des jurys de trois membres de l'AMOPA.
J'ai beaucoup aimé cette première étape, intime et conviviale, très formatrice, offrant un rapport direct avec le jury.
Finalement, les résultats ont été proclamés et j'ai été retenue parmi les douze pour participer à la finale, le mercredi suivant, le 20 mars.

TDU : Pouvez-vous nous parler de cette finale et de ses coulisses : la découverte du sujet, le temps de préparation, la prestation, l'attente ensuite, l'ambiance générale… ?
LL : L'équipe de l'AMOPA nous a présenté la scène où nous allions nous exprimer, celle du théâtre de Douai. Ensuite nous avons eu un topo et divers conseils sur les prestations à venir... l'ambiance, était posée : les festivités n'attendaient plus que nous.
J'ai tiré le numéro 3, donc je suis passée assez rapidement. Vers 17 heures j'ai donc découvert le sujet sur lequel j'ai planché pendant 20min dans une loge du théâtre.
« Ce qu'on ne peut pas dire, il ne faut surtout pas le taire, mais l'écrire » : cette citation de Jacques Derrida, plutôt complexe à travailler en si peu de temps, m'a beaucoup plu. Riche en évocations et permettant pléthores de développements, elle a rendu possible une belle diversité de développements de la part de tous les candidats.
Concernant mon passage, j'ai beaucoup apprécié. Se produire sur une scène telle que celle-ci devant un public si nombreux a été une superbe expérience qui mériterait d'être vécue par tous.
Je me suis beaucoup amusée lors de ma prestation, non sans erreurs et hésitations. Quoi qu'il en soit, l'exercice a été d'une richesse sans nom et m'a permis, comme à tous les participants, de prendre du plaisir, d'abord, puis de gagner en aisance à l'oral d'autre part.
Le résultat n'était pas attendu, mais la joie bien présente lors de l'annonce du palmarès.

TDU : Merci à vous, Léonie et bonne continuation dans vos études

Léonie LABIT : un palmarès exceptionnel !

En plus de brillantes études, Léonie LABIT est aujourd'hui diplômée en piano au Conservatoire de Douai, arrivée 4ème au Championnat de France UNSS de course d'orientation et 1ère féminine toutes catégories en course à pied aux 5 kilomètres des Boucles de Gayant 2016.

Réellement, comme le disait Pablo PICASSO : «L'action est la clé fondamentale de tout succès ».

TNT

ANFR
AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE 14 MAI 2019

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !

TOUS À VOS POSTES !

POUR CONTINUER À RECEVOIR LA TNT

POUR ÊTRE PRÊT LE 14 MAI 2019

1. VÉRIFIEZ SUR RECEVOIRLATNT.FR QUE VOUS ÊTES BIEN CONCERNÉ PAR LES CHANGEMENTS DE FRÉQUENCES DE LA TNT LE 14 MAI.
2. EN AMONT DU 14 MAI, EN HABITAT COLLECTIF, ASSUREZ-VOUS QUE LE GESTIONNAIRE DE L'IMMEUBLE A BIEN ANTICIPÉ LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ADAPTATION DE L'ÉQUIPEMENT COLLECTIF AFIN DE CONTINUER À RECEVOIR LA TÉLÉVISION APRÈS CETTE DATE.
3. LE JOUR J, EN HABITAT COLLECTIF OU INDIVIDUEL, EFFECTUEZ UNE RECHERCHE DES CHAÎNES SUR CHACUN DES TÉLÉVISEURS RELIÉS À L'ANTENNE RÂTEAU POUR RETROUVER L'ENSEMBLE DE L'OFFRE TNT.
4. SI DES PROBLÈMES DE RÉCEPTION PERSISTENT MALGRÉ LA RECHERCHE DES CHAÎNES, VÉRIFIEZ LES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR RECEVOIRLATNT.FR ET/OU APPELEZ LE 0970 818 818.

RECEVOIRLATNT.FR

OU

ASSISTANCE.
RECEVOIRLATNT.FR

OU

0970 818 818
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 18H (APPEL NON SURTAXÉ)

Braderie

LALLAING

JEUDI 30 MAI 2019
DE 8 HEURES A 14 HEURES

L'UNION DU COMMERCE ET DES ARTISANS
organise sa

37ème BRADERIE
ET FOIRE A LA BROCANTE

AVEC LE CONCOURS DE LA MUNICIPALITE

Réservations: Salle SCALFORT rue Scalfort 5,00 Euros les 2 mètres

VOIR HORAIRES SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE ET CHEZ LES COMMERÇANTS OU

Tél : 06/62/17/85/99

Du 29 Avril au 4 Mai 12H00 les permanences sont reservées aux riverains.
(Habitations situées sur le parcours de la Braderie)
Remise des places restantes le jeudi 30 Mai à partir de 6 heures salle Scalfort.

Christian DIEVART
Agent Général

GENERALI
Solutions d'assurances

UNION DU COMMERCE ET DES ARTISANS
----- DE LALLAING -----

Petite salle SCALFORT rue Scalfort

Les inscriptions pour la Braderies sont réservées aux riverains.
Habitations situées sur le parcours de la braderie

du 29 avril au 4 mai 2019
Petite Salle SCALFORT rue Scalfort

Rues : Morel, Lambrecht, Pecqueriaumont, Sadi Carnot, Pasteur, Jeanne d'Arc, Monuzon, Scalfort et autour de la Place Jean Jaurès
5euros les 2 mètres

Lundi 29 avril	**09H00 A 12H00**	
Mardi 30 avril	**09H00 A 12H00**	
Mercredi 1 mai	**FOIRE**	
Jeudi 2 mai	**09H00 A 12H00**	
Vendredi 3 mai	**09H00 A 12H00**	
Samedi 4 mai	**09H00 A 12H00**	**14H00 A 16H00**

Lundi 6 mai	09H00 A 12H00	
Mardi 7 mai	09H00 A 12H00	14H00 A 16H00
Mercredi 8 mai	FOIRE	
Jeudi 9 mai	09H00 A 12H00	14H00 A 16H00
Vendredi 10 mai	09H00 A 12H00	14H00 A 16H00
Lundi 13 mai	09H00 A 12H00	
Mardi 14 mai	09H00 A 12H00	
Mercredi 15 mai	09H00 A 12H00	
Jeudi 16 mai	09H00 A 12H00	
Vendredi 17 mai	09H00 A 12H00	
Samedi 18 mai	09H00 A 12H 00	14H00 A 16H00
Lundi 20 mai	09H00 A 12H00	
Mardi 21 mai	09H00 A 12H00	14H00 A 16H00
Mercredi 22 mai	09H00 A 12H00	
Jeudi 23 mai	09H00 A 12H00	
Vendredi 24 mai	09H00 A 12H00	14H00 A 16H00
Lundi 27 mai	09H00 A 12H00	
Mardi 28 mai	09H00 A 12H00	14H00 A 16H00
Mercredi 29 mai	09H00 A 12H00	

60 aînés en Corse pendant une semaine !

Ce sont 60 aînés de Lallaing qui ont pris la direction de Lesquin, le samedi 30 mars, pour s'envoler vers l'Île Rousse, en Corse, passer une semaine de rêve à la découverte des villes de Calvi, Saint-Floren, du village d'Algajola, des cœurs historiques de Balagne, Bastia ou encore des calanques de Piana, sans compter l'ambiance et l'accueil chaleureux réservés par le patron et les serveurs de l'hôtel, des soirées inoubliables, quelques kilos en plus avec une restauration plus que parfaite…

Inutile de préciser que ce quatrième voyage organisé par le CCAS de la commune a, une nouvelle fois, rencontré un très vif succès. **Certains aînés n'avaient jamais pris l'avion de leur vie et pour d'autres cela faisait plus de 25 ans qu'ils n'étaient pas partis en vacances.**

Le temps est passé très vite, peut-être même trop vite pour l'ensemble du groupe mais chacun est rentré heureux, plein de souvenirs en tête : que de sourires, de bonne humeur, de remerciements à la sortie du bus !

Réellement, si l'on fait des choses sans rien attendre en retour hormis le bonheur des gens, les différents témoignages que nous avons reçus au retour à Lallaing ont fait chaud au cœur.

Merci à l'équipe du CCAS de Lallaing pour l'organisation de ce voyage ainsi qu'à l'ensemble des élus qui ont voté le budget 2019.

Que dire de plus ? Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

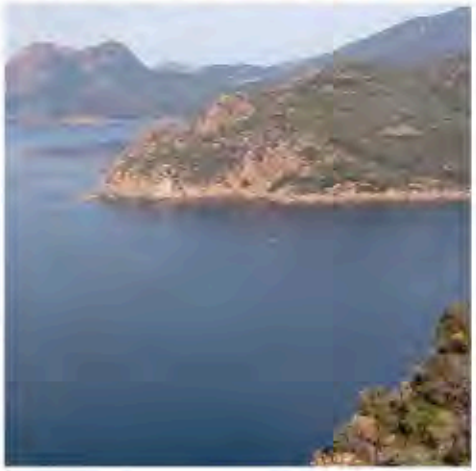

Les Echevins

Aujourd'hui

Décembre 2019

Montessori

2017

2019

Arbandries : les travaux avancent

École Marie Curie : les travaux redonnent des couleurs à l'école !

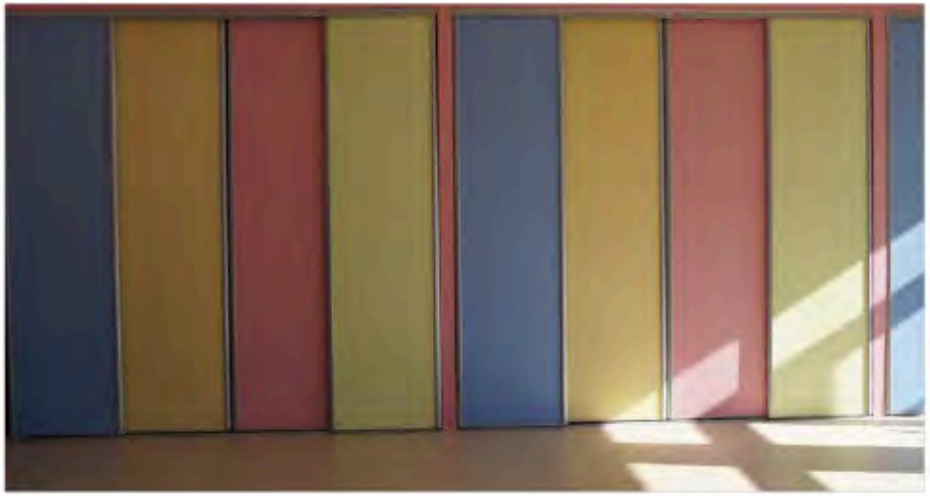

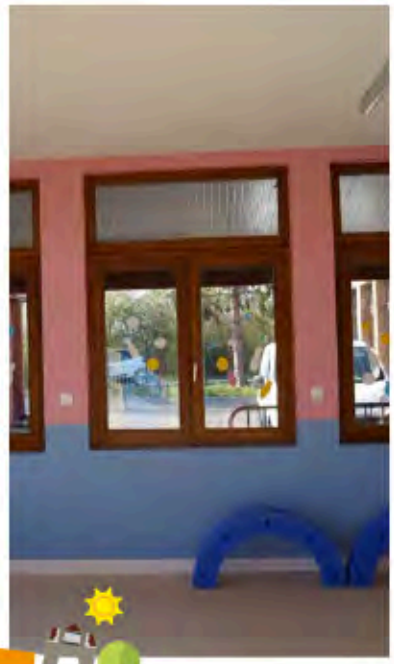

Rénovation du perron de la mairie par les agents communaux

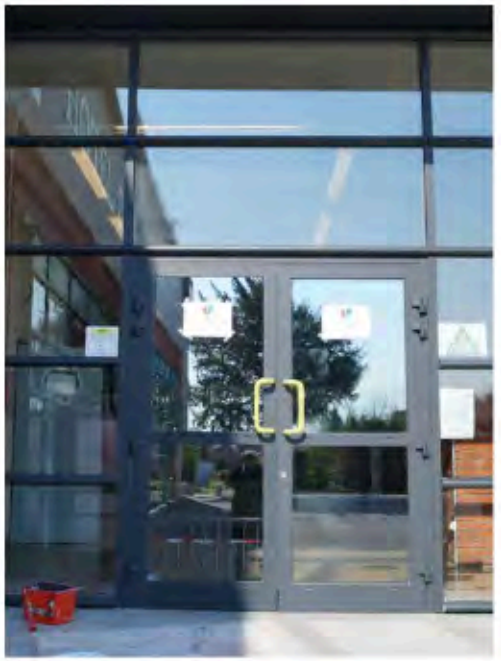

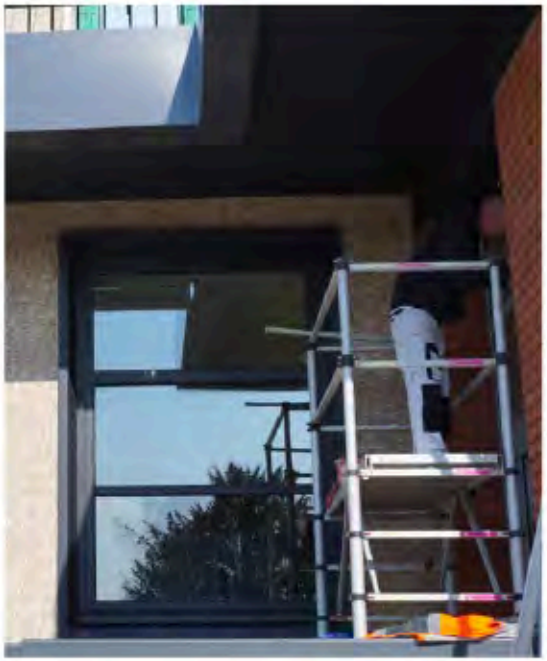

Le micro-crédit à Lallaing c'est désormais possible

Courant avril le CCAS passera une convention avec le Crédit Mutuel afin de permettre aux Lallinois d'accéder au micro-crédit.

Le micro-crédit qu'est-ce que c'est ?

C'est un prêt destiné aux particuliers qui souhaitent concrétiser un projet (hors création d'entreprise) mais qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique.
Les prêts octroyés pourront être de 300 à 3000 euros (sous réserve d'acceptation) sur une durée 6 à 36 mois, remboursables mensuellement.

Quels projets sont finançables ?

- mobilité : permis de conduire, achat d'un véhicule...
- formations : aide-soignant, conducteur Poids Lourds, CAP coiffure...
- équipement du logement : achat de mobilier de première nécessité (frigo, table, chaises, lit...)
- logement : frais d'agence, caution/dépôt de garantie, changement de chaudière...
- santé : soins dentaires, lunettes, prothèses auditives...
- évènements familiaux : frais de justice, frais d'obsèques...

Comment effectuer cette demande ?

- prendre rendez-vous au CCAS auprès de Mme FONTAINE
- fournir les justificatifs demandés

S'en suivront :

- vérification de la solvabilité du demandeur et de la pertinence du projet
- passage en commission auprès de l'organisme prêteur

D'autres projets/besoins peuvent être éligibles.
CCAS de Lallaing : 03.27.99.76.02.

Le Centre Communal d'Action Sociale est là pour vous simplifier la vie

En plus de son service d'aide à domicile, de son portage de repas, de son service blanchisserie, **le CCAS souhaite vous proposer de nouvelles prestations de service :**

- transport intra Lallaing pour vos courses,
- visite aux défunts,
- aide aux démarches administratives,
- petit bricolage, jardinage.

Une de ces prestations vous intéresse ?
N'hésitez pas : contactez-nous au 03.27.99.76.02.

Depuis environ un an, le service de portage de repas a livré 3203 repas. Une moyenne de 23 personnes seniors ou en situation de handicap profitent de ce service. La majorité de ces personnes prennent quatre repas par semaine.
Un questionnaire d'évaluation montre que l'ensemble des bénéficiaires est satisfait de la qualité, de la quantité et de la variété des menus (100% de taux de satisfaction). Satisfaction également pour la gestion de l'accueil et la gestion administrative ainsi que pour les « porteurs de repas « (100% de taux de satisfaction). N'hésitez pas à nous contacter pour bénéficier de cette prestation de service.

Du Miel sur mes Tartines : plus qu'une épicerie solidaire !

Depuis plus de deux ans et demi, l'équipe de l'épicerie solidaire «Du Miel sur mes Tartines» travaille sur les thématiques de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de l'aide alimentaire et de l'alimentation durable en lien étroit avec le CCAS et la mairie.

Son bilan pour 2018 est impressionnant : plus de 600 personnes accueillies, plus de 39 tonnes de nourriture « sauvées » de la destruction.

Pourtant, malgré de nombreux articles de presse et une émission de télévision qui lui ont été consacrés, malgré bon nombre d'évènements qu'elle a organisés, il semble que les activités de l'épicerie solidaire ne soient pas encore connues de tous et que certaines idées préconçues subsistent.

Ainsi, l'épicerie solidaire ne propose pas de produits périmés !

Les produits d'épicerie sèche issus des dons des magasins partenaires peuvent être à date dépassée. Cependant, n'importe quel site internet (dont le site de Santé Magazine) mais aussi un médecin, un pharmacien ou toute autre personne bien informée vous dira que cela n'est pas dangereux pour la santé, et que ce type de produit est consommable après sa date de durabilité minimale (DDM), dans la mesure où il est conservé dans de bonnes conditions, ce que fait l'épicerie solidaire.

Les produits frais issus des dons, quant à eux, ne sont jamais mis dans les rayons au-delà de leur date limite de consommation (DLC).

Ces produits sont vendus à 20% de leur valeur marchande, soit 80% de réduction en moyenne : 0,60 € le kilo de fruits ou légumes, 0,90 € la plaque de chocolat ou le paquet de café, 0,32 € les 4 yaourts, 1,60 € le kilo de viande blanche, 0,70 € la brioche ou la bouteille d'huile...

L'épicerie est ouverte 6 jours sur 7, toute l'année (sauf les jours fériés).

Les produits sont choisis librement et les adhérents peuvent venir tous les jours, ou encore participer gratuitement à des ateliers culinaires et/ou couture, participer à des actions en faveur du développement durable, passer un moment convivial autour d'un café, acheter des produits locaux à moins de 70% de leur valeur réelle.

L'épicerie solidaire propose aussi des produits frais et de saison grâce aux partenariats passés avec les producteurs locaux du territoire : beurre de ferme à 1,30 € les 500 g, yaourts de ferme à 0,16€ l'unité, maroilles fermiers à 4,30 € le kg, colis de 9 à 10 kg de viande pour 15 € environ, paniers de légumes bio pour 2,40 €…
Un partenariat avec le magasin Biocoop d'Hénin Beaumont a également été conclu pour des produits bio en vrac : pâtes (0,60 €/kg), riz (0,90 €/kg), semoule (0,60 €/kg), fruits secs (3,60 €/kg), légumineuses telles que lentilles, pois cassés, pois chiches (0,90 €kg), céréales (2,00 €/kg)...
Les tarifs réduits sont réservés aux personnes en situation de précarité économique, sur inscription préalable ou simplement orientées par le CCAS dès lors qu'elles ouvrent droit au chéquier alimentaire.
Les personnes ne répondant pas aux critères de l'épicerie solidaire ont également la possibilité de commander à taux plein ces mêmes produits avec retrait des commandes sur place.

Pour tout renseignement :
Facebook : Du Miel sur mes Tartines ou
www.dumielsurmestartines.com.

Parce que pouvoir choisir ce qu'on mange est tout aussi important que le fait de manger…

Parce qu'en choisissant, vous n'êtes pas simplement bénéficiaire de l'aide alimentaire mais acteur de votre consommation.

ACM février 2019

C'est sur le thème du carnaval et de la fête que l'Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M) a accueilli les 90 enfants âgés de 3 à 15 ans durant les vacances de février à l'espace Montessori. Création de masques, graffs, costumes, décors, activités manuelles toutes en couleurs, activités culinaires brésiliennes, vénitiennes… Voilà un programme bien rempli et plein de diversité !

Le soleil étant de la partie, les enfants ont pu bénéficier d'activités sportives sur le terrain multisports couvert, dans l'aire de jeux…

Des sorties au Kids parc à Lille Grand Palais, à la piscine Nauticaa de Liévin, au cirque éducatif de Sin-le-Noble, au théâtre de Denain et dans de petits parcs étaient également de la partie.

Certains maternels ont également pu retourner dans leur ancienne structure car deux rencontres ACM / Crèche ont été organisées : création de fresques, chants, jeux, masques ont été réalisés ; l'occasion pour les fratries de se retrouver.

Un animateur, faisant partie de l'association «La compagnie du loup », a initié les plus âgés à l'escrime médiévale. Ensemble, ils ont profité du carnaval de fin de semaine pour présenter aux parents une petite représentation médiévale.

Les petits comme les grands sont repartis avec le sourire et l'envie de pouvoir se réinscrire pour les prochaines vacances.

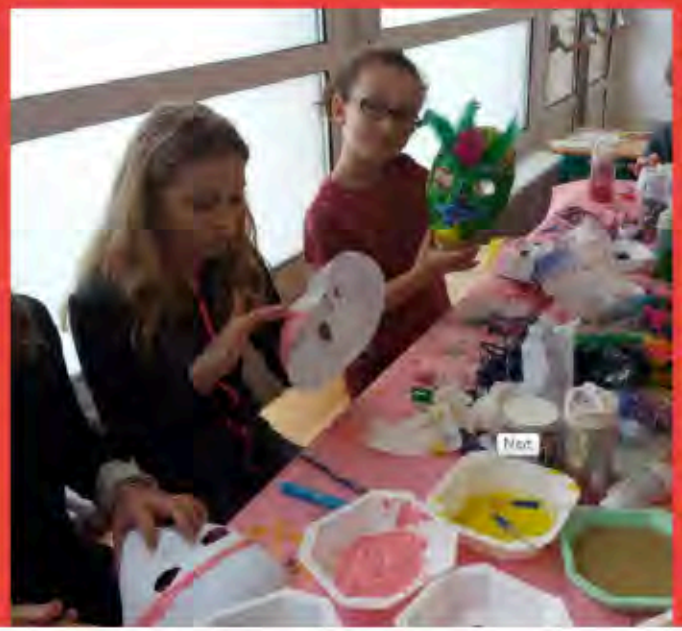

Activités maternelles

Cinéma

Escrime médiévale

Aire de jeux

Carnaval

Saint Nicolas

VTEP (Vendredi Tout Est Permis !)

Patinoire

Sortie Ados

Séjour ski février 2019

Du 16 au 23 février 2019, 36 jeunes âgés de 10 à 13 ans ont pu participer à un séjour ski proposé par la Ville de LALLAING avec le soutien financier de la Caf du Nord.
Organisé par le Service Jeunesse et encadré par une directrice et 3 animateurs, ce séjour s'est déroulé dans la station de Haute-Savoie MORZINE-AVORIAZ au chalet « Escalade ». Nos jeunes Lallinois ont pu découvrir les joies des sports d'hiver et de la culture savoyarde à travers le ski alpin, la randonnée raquettes, la construction d'igloos, une sortie patinoire et une séance de pulka scandinave (chiens de traineaux). Ils ont même eu la chance d'assister à un match de hockey sur glace.
Et c'est grandis d'une expérience et des souvenirs plein la tête qu'ils sont revenus avant de reprendre
«le chemin de l'école. »

Noël dans les écoles de Lallaing

Merry X-MAS

L'APE Marie-Curie remet un chèque à l'équipe enseignante

Depuis 2014 la gestion de la commune est saine, raisonnée, maîtrisée

Face aux chiffres abracadabrantesques qui ont pu être avancés, par le groupe des « Frondeurs » dans une logique purement comptable, déconnectée des besoins du terrain et des engagements pris, ayant comme seul objectif de bloquer le fonctionnement administratif et budgétaire de la commune en 2019, il est nécessaire de rétablir la vérité, afin de retrouver la confiance et la sérénité au regard de chiffres validés par le Trésor Public.

+ 67 %

La trésorerie de la commune
est passée de 1 448 769 € fin 2014 à 2 419 371 € fin 2018

+ 109 %

L'excédent budgétaire cumulé
était de 1 321 658 € fin 2014 et de 2 765 017€ fin 2018

ZOOM sur quelques chiffres :

970 602 €

Entre 2014 et 2018 la trésorerie de la commune a été confortée de 970 602 €.

1 443 359€

Entre 2014 et 2018 l'excédent budgétaire cumulé a augmenté de 1 443 359 €

967 768 €

Entre 2014 et 2018 la commune a financé, sur fonds propres, 967 768 € (subventions déduites) de travaux dans les écoles.

123 825 €

Entre 2014 et 2018 la commune a financé, sur fonds propres, 123 825 € (subventions déduites) de rénovation d'éclairage public

Rénovation, Aménagement et Réhabilitation :

- Rénovation et sécurisation des écoles Leclerc, Camus, Clémenceau-Pasteur et Marie Curie
- Dédoublement des classes de CP et CE1 dans le cadre de la loi Blanquer
- Aménagements pour l'accueil des enfants de 2 ans dans chaque école maternelle
- Informatique performant dans toutes les écoles
- Réhabilitation de l'Espace Montessori pour accueillir les enfants le mercredi et lors des petites vacances

Éclairage public :
- Hauts-Près : 161 315 € dont 66 690 € de subventions, soit un reste à charge de 94 625 €
- Rue Jehanne de Lalain : 29 200 €, sans subvention

A quoi a servi l'emprunt 2016 ?

Face à « l'amnésie sélective » que connaissent certains élus lorsqu'ils ré-évoquent l'objet de l'emprunt de 1,2 million en 2016, voici publiée la copie de la délibération prise en conseil municipal où, pour mémoire, le groupe « L'Avenir de Lallaing » avait refusé de siéger, préférant prendre place dans le public.

L'emprunt de 1,2 million d'euros de 2016 était destiné à financer 4 projets :

- La rénovation et la couverture du plateau multisport Marie-Amélie Le Fur
- L'accessibilité dans les bâtiments communaux
- Les Arbandries
- Les Échevins.

828 599 € ont déjà financé :

- Le plateau multisport Marie-Amélie Le Fur : 422 425 €, subventions déduites
- L'accessibilité dans les bâtiments communaux : 240 318 €
- Les études préalables au chantier et la sécurisation des Arbandries : 70 335 €*
- Les études préalables au chantier des Échevins : 95 521 €*

* études obligatoires pour des travaux d'une telle ampleur

371 401 € ont financé :

- en partie la rénovation des écoles notamment dans le cadre, du dédoublement des CP et CE1, de la loi Blanquer

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de LALLAING

Convocation du 06 juillet 2016

Séance du 12 juillet 2016 à 17h30

Présidence de Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Maire

29 membres élus

PUBLIEE LE : 19 JUIL. 2016

Membres Présents (17)

Mr Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacera SOLTANI, Mme Jocelyne DUBOIS, Mme Françoise MAES, Mr Marco MEREU, Mme Christine MARTIN, Mr José THUMEREL, Mme Paule NICOLE, Mme Annie HAUDRECHY, Mr Antonio PROVENZANO, Mr René DELBASSEE, Mme Laurence GAUTIER, Mr Nelson DELOEIL, Mme Stella DEVIGNE, Mr Joël LENGLEN, Mr Arnaud PIESSET, Mr Christian GRZEMSKI

Absents Excusés ayant donné Pouvoir (9)

Mr Alain KLEE	a donné pouvoir à	Mr Marco MEREU
Mr Kamel ZEBBAR	a donné pouvoir à	Mr Antonio PROVENZANO
Mr Michel JENDRASZEK	a donné pouvoir à	Mme Paule NICOLE
Mr Patrick NOIRET	a donné pouvoir à	Mme Jocelyne DUBOIS
Mme Christiane RUTKOWSKI	a donné pouvoir à	Mme Françoise MAES
Mme Nadège BARBOSS	a donné pouvoir à	Mme Stella DEVIGNE
Mme Laetitia DAMIEN	a donné pouvoir à	Mme Nacera SOLTANI
Mr Thierry DANCOISNE	a donné pouvoir à	Mr Joël LENGLEN
Mme Marie-Paule POULET	a donné pouvoir à	Mr Arnaud PIESSET

SOUS PREFECTURE DE DOUAI — 19 JUIL. 2016 — ARRIVEE

Absent Excusé (1)

Mme Nicole MARFIL DUVAUX.

Absents non excusés (2)

Mr Bruno ROBIN, Mme Cathy DUREUX du Groupe l'Avenir de Lallaing (présents dans le public).

Nombre de Votants : 26

OBJET : 2016-6-02

DECISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET COMMUNE 2016

Compte tenu de l'état d'avancement des opérations budgétaires de la Commune, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient d'ajuster les crédits :

SECTION INVESTISSEMENT					
CHAPITRE	NATURE	FONCTION	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
16	1641		REALISATION D'UN EMPRUNT		1 200 000 €
16	1641		REMBOURSEMENT ECHEANCES	5 000 €	
23	2313		TRAVAUX DE RENOVATION DES ECHEVINS, DU PLATEAU MULTISPORTS, CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE SPORTIVE, AMENAGEMENT DES ARBANDRIES ET ACCESSIBILITE	1 195 000 €	
			TOTAL	1 200 000 €	1 200 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix POUR (21 du groupe « revivre de nouveau à Lallaing » et 1 du groupe « Agir pour Lallaing ») et 4 ABSTENTIONS (du groupe « Tous Ensemble »).

DONNE SON ACCORD sur l'ajustement des crédits comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Pourquoi ce premier emprunt est insuffisant ?

• L'emprunt n'envisageait pas deux projets à financer la même année :

Afin de pouvoir bénéficier de subventions, les dossiers (ardus et complexes) des Échevins et des Arbandries ont nécessité presque deux ans d'élaboration, entre les réunions de co-construction des cahiers des charges avec la population (habitants, associations, écoles, élus), les demandes de subventions, le recrutement des maîtres d'oeuvre, la validation de leurs esquisses, le lancement puis l'analyse des appels d'offres afin de recruter les entreprises.

Concernant les Échevins, nous étions en outre contraints, dans le cadre de la subvention du FEDER, d'attendre l'autorisation par l'Europe, de commencer les travaux. Cette autorisation nous a été accordée en fin d'année 2018, au regard de la constitution du dossier administratif, validée par les services de la Région.

Il était donc difficile de pouvoir lancer plus rapidement ces deux projets, à moins de vouloir se passer de subventions ou d'apporter une mauvaise réponse technique concernant l'arasement de la butte de la pataugeoire des Arbandries, lieu d'incivilités et de dangerosité. La qualité du projet n'aurait pas été au rendez-vous comme elle le sera désormais.

• Le parc des Arbandries a nécessité des travaux de terrassement plus importants que l'on pouvait penser :

Certains décrient le coût et l'utilité des études préalables au lancement des chantiers. Pourtant elles sont obligatoires et surtout, leurs conclusions peuvent éviter à un projet de se transformer en fiasco !

Quoique puissent feindre les élus frondeurs de l'ignorer, l'étude topologique du projet des Arbandries a conclu à des travaux de terrassement plus importants qu'il n'y paraissait, représentant 70% du coût total du projet et amenant l'estimation de celui-ci à plus d'un million d'euros, sans qu'à l'époque nous ne puissions obtenir la moindre subvention !

Lors de l'appel d'offres, cinq groupements d'entreprises ont répondu et nous ont tous réservé une très agréable surprise ! Chacune de leurs propositions étaient largement moins chères, certaines « à quelques dizaines de milliers d'euros » près, d'autres « à quelques centaines de milliers » d'euros près.

Le groupement Andriollo-Poty (la société Andriollo étant installée zone Bonnel à Lallaing), a remporté le marché pour 787 668,34 € TTC, soit 243 337,76 € moins cher que le coût prévisionnel.

Au final, de 1 031 006,10 € TTC estimés, avec la subvention de 190 832 € que le maire a réussi à obtenir auprès de Douaisis Agglo, le Parc des Arbandries reviendra à 596 836 € TTC (fini, tout équipé), soit 200 000 € supplémentaires par rapport à l'estimation dans l'emprunt (400 000 €), dus au surcoût des travaux de terrassement dont nous n'avions pas connaissance en 2016.

• L'estimation des Échevins n'englobait pas tous les travaux qu'il a été nécessaire d'effectuer :

C'est sous l'égide de Mme SOLTANI que l'estimation financière des Échevins a été effectuée. Cette estimation ne prenait pas en compte le coût des travaux de désamiantage, la chaufferie, l'équipement du site… Effrayer la population sur une dérive des coûts du projet est purement infondée ! Aujourd'hui le projet des Échevins, tout en étant qualitatif, est le moins cher des projets de médiathèques du Douaisis. Il reviendra à 491 702 € TTC, subventions déduites.

• 560 000 € de subventions qui seront perçues en 2020, voire 2021…

Si la subvention de 190 832 € que Douaisis Agglo a voté en mars dernier va nous être versée cette année, celles de l'État (175 000 € dont 80% en 2019) et de l'Europe (FEDER : 385 000 €) seront plus longues à percevoir. A remarquer que le montant de ces subventions attendues couvre presque l'intégralité du projet des Arbandries.

Comment a été déterminé le montant du nouvel emprunt ? Pour quoi faire ?

En 2019, il reste 1,5 million à financer :

Arbandries

787 668 € TTC

190 832 € (subvention Douaisis Agglo versée en 2019)
= 596 836 € TTC

Échevins

1 051 702 € TTC

140 000 € (80% FSIL en 2019)
420 000 € (solde FSIL (20%) et FEDER à percevoir de 2020 à 2021)
= 491 702 € TTC

Auto - financement

308 538 €

Un second emprunt de 1,2 million, sur 20 ans, à un taux de 1,55 % va donc être contracté.
Il permettra d'attendre le versement des 420 000 € de subventions des Échevins et de ne pas mettre en danger le fonds de roulement de notre trésorerie.
Nous rembourserons annuellement 60 000 € de plus, faisant ainsi passer notre effort de désendettement à 410 000 €/an, contre 496 000 € en 2015.

Pourquoi ne pas avoir emprunté 500 000 € et les rembourser sur deux ans ?

C'était l'ultime proposition, présentée en désespoir de cause lors du vote du Budget par l'adjointe aux Finances de notre commune, sans discussion préalable en Commission Finances.
En 2018, nous remboursions annuellement 350 000€ d'emprunts. Chacun comprendra aisément que si les « Frondeurs » soutiennent que passer à 410 000 € / an est impossible (alors qu'en 2015 nous remboursions 496 000 €), il est encore moins possible (sous réserve que les banques acceptent de nous suivre…) de rembourser à minima 600 000 € pendant deux ans (sans compter les taux d'intérêts), surtout si les subventions des Échevins tardent à nous être versées ! C'est faire prendre un risque démesuré à notre commune et gravement lui nuire au niveau de son fonctionnement pendant deux ans. Les 11 élus du groupe « Revivre de nouveau à Lallaing » et les 4 élus du groupe « Tous Ensemble » ont refusé cette option, en toute responsabilité.

Le budget 2019

Le budget 2019 a été voté en séance de conseil municipal le 25 mars par 16 voix pour et 13 contre. Malgré la fronde, il s'agit d'un budget maîtrisé, volontariste qui veut donner aux Lallinois la même qualité de vie et de services que dans les autres communes du Douaisis, malgré des ressources par habitant plus faibles et des conditions sociales plus compliquées.

Ce budget s'équilibre à 12 115 029 € : 8 006 626 € en fonctionnement et 4 108 403 € en investissement.

	2015	2016	2017	2018	2019
Fonctionnement	7 008 940€	7 798 751€	8 204 896€	8 109 035€	8 006 626€
Investissement	3 878 207€	2 394 815€	7 175 435€	2 547 663€	4 108 403€
TOTAL	10 887 148€	10 191 566€	15 380 332€	10 656 698€	12 115 029€

Comparaison des budgets prévisionnels globaux antérieurs

Pas de hausse des impôts locaux

Le taux des taxes est maintenu pour la part communale : 18,70 % pour la taxe d'habitation, 27,47 % pour le foncier bâti et 76,67 % pour le foncier non bâti. Campagne électorale oblige, les « Frondeurs » attisent la crainte des Lallinois à voir leurs impôts locaux augmenter avec le recours au nouvel emprunt. C'est une bien mauvaise stratégie à l'heure où la taxe d'habitation est en passe de disparaître pour bon nombre de Lallinois.

D'autre part, il paraît fort utile, dans cette fausse polémique, de rappeler que c'est bien le maire, Jean-Paul FONTAINE, qui a fait voter une baisse des impôts locaux en 2017, contre l'avis de son adjointe aux Finances qui a réitéré son opposition à cette mesure lors du vote du budget 2019. Que chacun soit donc cohérent dans ses actes et ses propos.

Lallaing est une commune de **6225 habitants.**

Elle compte, en 2017, **3485 foyers fiscaux** dont **73% de foyers non-imposables** contre **64,5 % au niveau départemental,** avec **un revenu fiscal moyen par foyer de 18 106 €,** seuil également sensiblement inférieur à la **moyenne départementale de 22 210 €.**

Le **taux de chômage est de 23,1 % contre 17,9 % au niveau départemental** (source : INSEE 2015).

Le Budget Prévisionnel 2019 en chiffres…

FONCTIONNEMENT

Baisse des dépenses prévisionnelles de fonctionnement de 364 892 € par rapport au BP 2018

1 634 548 € : Charges à caractère général
Baisse de 119 780 € par rapport au budget prévisionnel 2018

3 640 000 € : Charges de personnel
Baisse de 173 470 € par rapport au budget prévisionnel 2018

115 000 €
Subventions aux associations (budget constant)

300 000 €
Subvention prévisionnelle au CCAS à l'identique des années précédentes

260 €
Produit des impositions directes sur la population contre 508 € dans les communes de même strate en France

1 621 170 €
Recettes fiscales

3 260 000 €
Dotations prévisionnelles de l'état

INVESTISSEMENT

1 800 000 €
Projets Échevins et Arbandries

1 200 000 €
Emprunt pour financer les projets Arbandries et Échevins

190 832 €
Subvention Douaisis Agglo pour les Arbandries

140 000 €
FSIL (80%) pour les Échevins

Stop aux infox !

Comparatif de l'endettement de la commune

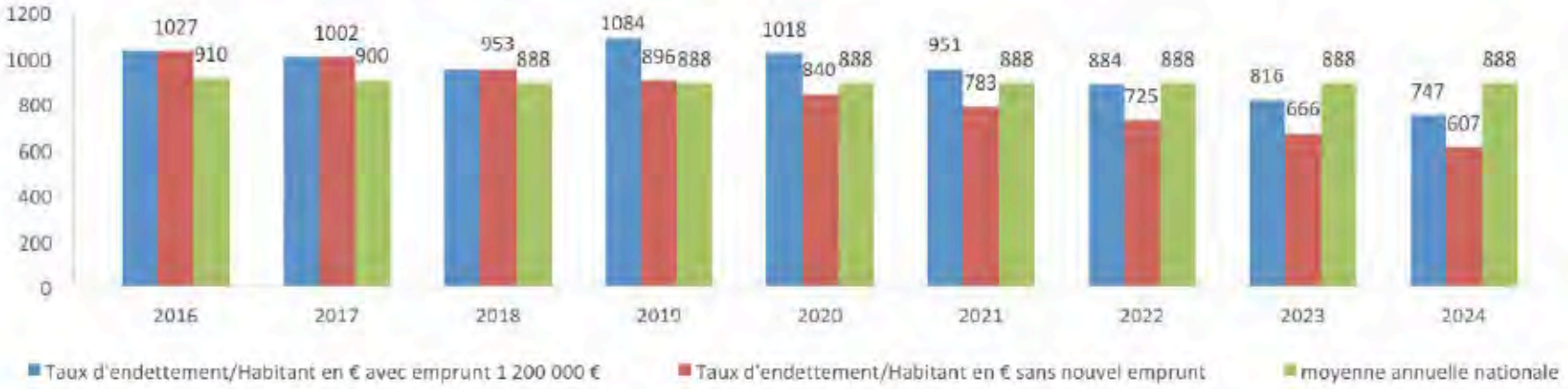

Les effets du nouvel emprunt de 1,2 million ne dégradent pas notre situation financière actuelle qui, en fin d'année, redevient comparable à celle de 2016 lorsque nous avons renégocié notre dette et effectué notre premier emprunt. On peut également remarquer que les effets de cet emprunt seront rapidement absorbés. Dès 2022 nous revenons dans la moyenne annuelle nationale d'endettement par habitant.

La capacité de désendettement de la commune

Contrairement aux idées reçues, la capacité de désendettement de la commune ne frise pas les 30 ans ! Nous demeurons sous le seuil de vigilance des 15 ans, et reviendrons dès 2023 approximativement au taux d'endettement de 2014 (10,12 ans).

Prospective de la capacité de désendettement de la commune, en années

Explications sur certaines dépenses ayant subies des hausses en 2018

Augmentation du budget « fêtes et cérémonies » :

Deux raisons expliquent l'augmentation de ce poste budgétaire :

- Le budget communal a repris à sa charge une partie des financements attribués au Comité des Fêtes (feu d'artifice de Noël, patinoire en décembre…)
- L'année 2018 a été celle de la commémoration du « Centenaire de la fin de la Première guerre mondiale ». Plusieurs actions ont été menées dans la commune, avec la collaboration notamment des écoles et du milieu associatif.

De nombreux reportages photos sur les réseaux sociaux laissent pourtant à penser, qu'à l'époque, ces initiatives semblaient être appréciées des « Frondeurs » sans pour autant avoir été partie prenante dans l'élaboration de ces projets…

Dépenses d'entretien des terrains :

L'éco-pâturage est remis en cause pour son coût par les « Frondeurs », sans pour autant qu'ils proposent des alternatives à l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires. Pourtant, l'éco-pâturage nous coûte annuellement moins cher que certaines années d'entretien classique des espaces verts durant le début de mandat.

Pour étayer leurs dires, les frondeurs ont créé la confusion en amalgamant les chiffres qu'ils ont porté à la connaissance des Lallinois. Voici la réalité : l'éco-pâturage a coûté 51 842 € contre 54 120 € de prévu hors clôture (13 315 €).

Nous avons, sur la même ligne comptable, mais pas dans la même enveloppe budgétaire, effectué 30 530 € de prestations d'abatages de sécurité, d'élagages, d'entretiens supplémentaires du stade, d'ensemencement de prairies fleuries et d'entretien des douves et du cimetière par des produits « 0 phyto ». Au regard des épisodes venteux du début 2019, il apparaît irresponsable de nous reprocher d'avoir entretenu les arbres dans les écoles, d'avoir abattu des arbres dangereux et élagué ceux du centre-ville.

Frais de justice et condamnations :

L'idée que souhaitent distiller les « Frondeurs » est de laisser à penser que le maire est procédurier et qu'il aurait tendance à avoir facilement recours aux tribunaux pour faire valoir ses droits. Ainsi des sommes non justifiées et un pourcentage insensé (181% !) sont annoncés sans réellement donner d'explications précises aux Lallinois. Voici le tableau récapitulatif des frais de justice et des condamnations qui ont été réglés depuis 4 ans :

		Frais d'avocats à charge de la commune	Condamnation à payer par la commune
Procédures antérieures à 2014	5 plaintes contre la commune, dont 2 toujours en instruction	19 286 €	6 500 €
Entre 2014 et 2018	Plainte contre la commune (2014)	3 960 €	8 000 €
	recours au Tribunal Administratif contre l'élection du maire actuel	4 800 €	-
	plainte au Tribunal Adminsitratif contre la commune pour un courrier rédigé par l'ancien maire	6 120 €	-
	recours d'une entreprise au Tribunal Administratif pour contestation de l'attribution d'un marché, suite à un appel d'offres	7 128 €	-
	défense des intérêts de la commune à un Conseil de discipline du Centre de Gestion du Nord	1 200 €	-
	défense des intérêts de la commune à un Conseil de discipline du Centre de Gestion du Nord (en instruction)	1 200 €	-
	plainte déposée par Monsieur le Maire pour outrage et insultes sur les réseaux sociaux à une personne dépositaire de l'autorité publique suite aux travaux du Jardin du Souvenir	3 600 €	
		47 294 €	14 500 €

L'analyse de ce tableau montre que sur les 61 794 € de frais de justice engagés depuis 2014 :

- 25 786 € relèvent des mandats précédents,
- 10 920 € proviennent des procédures lancées par un élu de l'opposition, lequel ayant été condamné à verser 1 000 € à la commune pour avoir perdu dans le cadre de l'action menée contre Francis Dureux, a annoncé, le jour du vote du budget, qu'il escomptait faire appel. De nouvelles dépenses sont donc à prévoir pour la commune.

Les procédures qu'a initié le maire actuel sous son mandat se résument à s'être fait assister, dans l'intérêt de la commune, d'un avocat lors de deux procédures de Conseils de discipline envers des agents de la collectivité et une plainte pour outrage et insultes envers une personne dépositaire de l'autorité publique.

Chacun s'aperçoit donc que « le laisser à penser » des « Frondeurs » est sans commune mesure avec la réalité des faits.

Le personnel

Ce graphique vous est volontairement présenté sous forme de pourcentages pour attirer votre attention sur l'interprétation que l'on doit en avoir. En effet, si l'adjointe aux Finances dénonce « une dérive » de la masse salariale, elle doit reconnaître que l'année 2016 qui est la seule qu'elle assume et reconnaisse désormais, affiche le taux réalisé le plus élevé depuis le début du mandat.
Certains s'étonneront peut-être que le prévisionnel de 2019 augmente de près de 2% : or, l'analyse du tableau suivant reprend l'évolution de la masse salariale en euros et montre une maitrise des coûts, voire même une légère baisse entre 2018 et 2019.

On comprendra qu'au regard du nombre important de délégués syndicaux parmi les « Frondeurs », ceux-ci préfèrent parler de la masse salariale en pourcentages, plutôt que de reconnaître la bonne gestion financière de la masse salariale, le regard bienveillant et social porté envers les agents de notre ville qui ont été mis en place par le maire Jean-Paul FONTAINE.

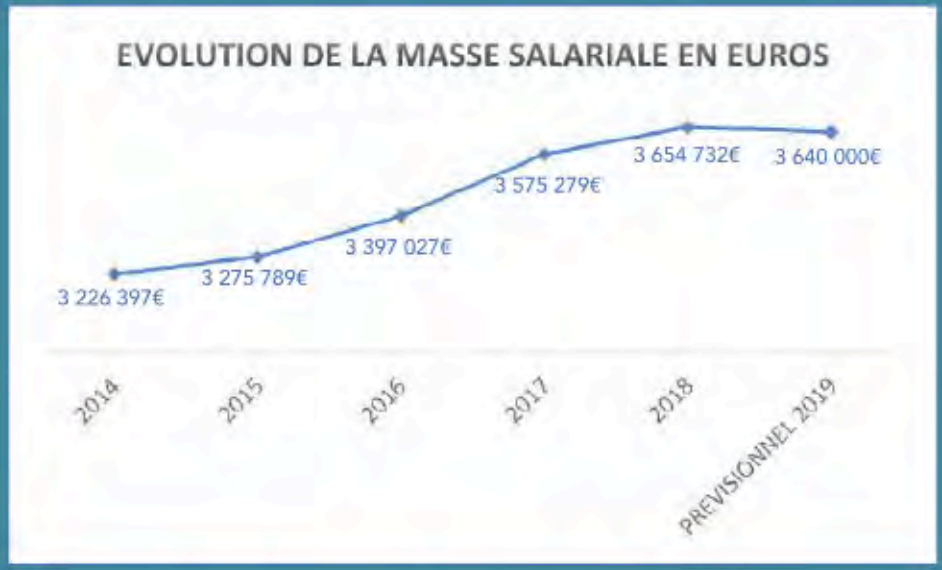

Pourquoi le poids financier de la masse salariale a-t-il augmenté depuis 2014 ?
Que l'on ne s'y méprenne pas : le nombre d'agents n'a pas augmenté dans la commune ! L'augmentation du coût de la masse salariale de notre commune provient :

- De l'évolution naturelle du point de l'indice dans la fonction publique
- Du choix effectué en 2014 de ne plus employer de vacataires dans les services mais d'augmenter significativement le temps de travail des titulaires qui, à l'époque étaient pour beaucoup d'entre eux à temps non complet. La grande majorité des agents communaux travaille désormais à temps complet.
- De la refonte, depuis 2016, du régime indemnitaire des agents qui a remplacé la plupart des primes et indemnités existantes, sans perte de rémunération pour les agents et en exigeant un alignement de ces primes.

Conclusions

Les éléments qui vous sont ici communiqués dans ce « Trait d'Union », en toute transparence, ont pour vocation de vous démontrer que les arguments présentés par le groupe des « Frondeurs » mélange allègrement chiffres et pourcentages pour créer la confusion et semer le doute dans les esprits.

Ces élus, plutôt prompts à figurer sur les photos et les réseaux sociaux qu'à s'investir avec abnégation dans un travail de fond au service de la commune, vous donnent des explications peu étayées, à la mesure de leur faible maitrise des sujets qu'ils sont censés gérer depuis un, voire, plusieurs mandats.

Les élus du groupe « Revivre de nouveau à Lallaing »

« Le courage affronte les obstacles et les difficultés, et les écarte du chemin », Proverbe français.

Ce mandat n'aura pas été des plus simples. Suite au décès de Francis DUREUX, il a fallu installer la succession entre la désinformation envers la population à laquelle s'évertuaient des élus d'opposition et la contestation infructueuse au tribunal administratif de l'élection du nouveau maire par Christian GRZEMSKI, laquelle a coûté 4800 € de frais d'avocat à la commune.
Ensuite il y a eu l'épisode du « Jardin du Souvenir » : une saga infâme pour dénigrer le maire actuel sur les réseaux sociaux, tenter de l'attaquer en justice. Au final, le Procureur de la République qui valide les travaux engagés, une population alarmée pour rien et qui reconnait unanimement aujourd'hui la qualité du site.
S'en sont suivis les dysfonctionnements aux Services Techniques : les reproches formulés à l'égard du maire qui demande à des agents et un élu de rendre des comptes concernant de l'argent communal. Tout ceci se soldant par le retrait de délégation de l'adjoint et le conseil de discipline qui conforte le maire dans une première procédure envers un agent (la seconde est toujours en instruction).
En octobre 2018 : agression du maire par un élu d'opposition à l'Hôtel de Ville ! Puis cette épopée pathétique de 13 «Frondeurs» (9 de la majorité et 4 de trois groupes d'opposition différents) visant à ce que le budget 2019 ne soit pas voté.
Sans présager d'autres mésaventures qui pourraient émailler la fin du mandat, que constatons-nous ? Simplement qu'aujourd'hui le conseil municipal est divisé entre ceux qui cherchent par tous les moyens à empêcher l'administration de notre commune de pouvoir fonctionner (« l'opposition pour s'opposer ») et ceux qui ont toujours eu, dans l'exercice de leurs mandats, le seul souhait de travailler pour Lallaing et ses habitants, avec abnégation et désintérêt.
Éthiquement, il appartient aux quatre adjoints «Frondeurs» d'être cohérents avec leur choix : en refusant de voter le budget 2019, ils affichent désormais leur opposition à la politique municipale. Il conviendrait donc qu'ils rendent leur délégation.

Jean-Paul FONTAINE - Kamel ZEBBAR - Françoise MAES - Christelle MARTIN - Stella DEVIGNE - Annie HAUDRECHY - Michel JENDRASZEK - Paule NICOLE - Antonio PROVENZANO - Laurence WASSON – Patrick NOIRET – Christiane RUTKOWSKI

Les élus du groupe « Tous ensemble »

Lors du Conseil Municipal du 11 mars, nous avions proposé aux élus de travailler ensemble afin d'améliorer le budget, sereinement, d'une manière constructive dans l'intérêt de la Commune et de ses habitants. Sans budget, la gestion municipale passerait sous tutelle Préfectorale, ce qui serait une catastrophe pour une bonne partie des habitants. La vie associative en serait lourdement impactée, plus d'attribution de subventions. Seules les dépenses obligatoires seraient prises en compte. L'abandon des chantiers en cours nous coûterait plus cher que leur réalisation.
C'est dans un esprit constructif, afin d'éviter une situation préjudiciable pour la Commune et ses habitants que nous, les 4 élus du groupe «Tous Ensemble», avons oeuvré afin d'améliorer le projet de budget. Un compromis a été trouvé. Le point essentiel est sans doute le montant de l'emprunt. Deux millions nous paraissaient effectivement élevés. Après négociation auprès des banques, M. le Maire propose un emprunt de 1,2 million d'€ sur 20 ans à un taux d'emprunt de 1,55%. Cela nous paraît être un bon équilibre entre l'emprunt nécessaire à la poursuite des travaux et la préservation d'un excédent cumulé raisonnable. Nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité de réduire raisonnablement certaines dépenses de fonctionnement. Face à une situation tout à fait particulière, nous avons assumé nos responsabilités d'élus constructifs en votant le budget. Nous resterons bien évidemment vigilants sur son exécution.

Pour le Groupe Tous Ensemble, Thierry Dancoine, Nicole Marfil, Arnaud Piesset et Annie Fatras.

Groupe « Agir pour Lallaing »

Chers concitoyens,

Les délégations accordées au maire le 29 .09.2015 (18 voix POUR et 11 abstentions) amendées de 3 nouvelles dispositions le 28.06.2016 (23 voix POUR et 5 abstentions) reposaient sur la confiance.

Le retrait des délégations, demandé par 13 adjoints et conseillers de la Majorité, des groupes (l'Avenir de Lallaing et Agir pour Lallaing) et d'un élu du groupe «Tous Ensemble » en retrait,
ne résultait aucunement d'un complot mais d'une analyse financière objective et sincère du budget communal et visait simplement à limiter la liberté d'action du maire mais certainement pas ses capacités à assurer le bon fonctionnement de la mairie.
Les projets à venir auraient été analysés en commissions et débattus en conseil municipal, ce qui n'est jamais le cas puisque la plupart du temps celui-ci est mis devant le fait accompli et sert uniquement de chambre d'enregistrement.
En tout état de cause, contrairement à ce qui peut être dénoncé par le maire et son ami T. DANCOINE, cette action aurait été sans conséquence pour les lallinois, les entreprises et le monde associatif…
Elle aurait eu le merite de la transparence budgétaire et de la responsabilisation de chaque élu et aurait permis d'éviter les dérives budgétaires électoralistes empruntent de bling bling !
Notre groupe avait voté favorablement pour les projets des Arbandries et des échevins avec l'emprunt de 1,2 millions € pour leur réalisation (pour rappel : dans « L'Observateur du Douaisis » du 10 mars 2016 JP FONTAINE avait estimé le montant des travaux pour la rénovation des echevins à 500.000€).

Malgré des demandes réitérées de notre groupe, membre de toutes les commissions municipales, celui-ci n'a jamais eu en communication le descriptif des travaux, le financement détaillé des projets et les devis de réalisation ; soit il s'agissait de laisser la minorité dans l'ignorance, soit il s'agissait de cacher des dérives douteuse…
De toute évidence, la pratique de La TRANSPARENCE n'est pas au rendez-vous pour JP Fontaine !

Le budget de la commune n'appartient pas au maire, c'est celui de la ville, de ses habitants.
Les 4 adjoints et conseillers à qui le maire a osé reprocher « le peu de compétence » par voie de presse, ont affiché leur engagement vis-à-vis de la population et lui ont retiré leur confiance.
Nous ne pouvions qu'approuver leur sens de responsabilité et les avons soutenus.

Le 11 mars 2019 le maire a perdu sa MAJORITE

Vous pouvez critiquer la démarche un peu tardive des élus contestataires de la Majorité ; cependant nous devons souligner leur courage à dire NON à un management arrogant, autoritariste, sectaire et financièrement irresponsable depuis 3 ans d'exercice du pouvoir…

Groupe « L'avenir de Lallaing »

Notre commune, aujourd'hui, est dirigée par un Maire sans majorité. Cette situation inédite aura pour conséquence de créer des alliances les plus étonnantes lorsqu'il s'agira de faire voter les délibérations nécessaires pour assurer le quotidien des Lallinois dans les mois qui viennent. Pour ce qui concerne notre groupe, en respect des valeurs que nous avions affichées en 2014, aucune compromission ne sera possible avec le groupe restreint de JP Fontaine à partir du moment où ses orientations ne correspondent en rien à l'idée que nous nous faisons de l'avenir de Lallaing. Nous avons depuis le début du mandat agi en respect de ce que nous avions proposé aux électeurs et avons sans relâche exprimé notre refus de permettre à un seul élu, le Maire, de travailler à sa réélection pour préserver les mandats qu'il occupe.
Le groupe « Tous ensemble » de T. Dancoine a pris l'option de trahir son affichage politique pour apporter son soutien au groupe de JP Fontaine au moment du vote du budget.. Les quatre élus concernés doivent donc assumer les errements que nous avons dénoncés en apportant notre concours à ceux qui ont voulu alerter la population en informant sur les dérives budgétaires dont JP Fontaine porte l'entière responsabilité. Ils approuvent notamment un nouveau recours à l'emprunt pour financer des projets qui avaient déjà été à l'origine d'un premier emprunt ; ils entérinent les dépenses bling-bling de JP Fontaine qui n'ont pour seul but que de paraître ; ils acceptent que les frais de personnel dépassent allégrement les 60 % du budget de fonctionnement alors que les journées de congé pour maladie ont augmenté de plus de 1600 jours entre 2017 et 2018 ; ils adhèrent au fait que le parc automobile de la commune se soit enrichi d'un nouveau véhicule de tourisme, dont l'utilisation est réservée à JP Fontaine, au mépris d'une délibération refusée par le conseil municipal… Au moment où une grande majorité de Français exprime son ras-le-bol de voir le pouvoir du peuple être bafoué par des élus qui oublient leurs engagements sitôt leur élection enregistrée, notre commune est la parfaite illustration de ce que nous ne voulons plus voir : les mandats électifs ne doivent plus être l'occasion pour certains de se créer un confort personnel en multipliant les mandats rémunérateurs.
Les prochaines élections européennes seront l'occasion de traduire concrètement dans les urnes le ras-le-bol exprimé. Nous invitons chaque électeur à se saisir de cette occasion pour concrétiser la colère exprimée. Il s'agira, le 26 mai prochain, de ne pas se tromper en votant pour la liste qui exprime clairement sa volonté de bâtir un avenir en commun en redonnant le pouvoir au peuple.

Noces d'or

Marie-Josée et Walter TOMCZAK - SITARZ

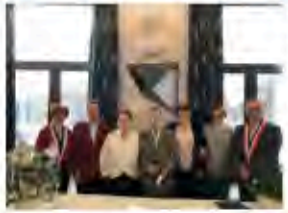

C'est en présence de Jean-Paul FONTAINE, maire et de leur famille venue nombreuse, que Françoise MAES, adjointe à l'action sociale et aux aînés, a procédé à la cérémonie des noces d'or de Marie-José et Walter TOMCZAK-SITARZ, tous les deux nés à Lallaing, la première au Nouveau Monde, le second avenue de la Résistance, ville dans laquelle ils ont toujours résidé. Walter est une figure bien connue de notre commune car il a été, pendant de nombreuses années, gardien communal et, à ses heures perdues, construit de superbes maquettes en allumettes dont certaines, l'Hôtel-de-Ville et l'ancien château Morel, sont d'ailleurs exposées en mairie.
Le 23 juillet 1967 marque à jamais leur rencontre. Marie-José a un peu plus de 17 ans, Walter 22 ans. Ce jour-là, ils se rencontrent au cinéma « Le Salon » (aujourd'hui Les Échevins) qui était, à l'époque, géré par les parents de Walter.
Depuis l'âge de 14 ans, Marie-José fréquente régulièrement les lieux mais Walter ne lui plait pas. La maturité venant, en ce jour de juillet, leurs regards se sont croisés et c'est le début d'une belle et longue histoire d'amour qui s'est poursuivie, après le cinéma, quelques temps plus tard, avec le bal de la police, et un slow qui a à jamais scellé leur destin. Depuis Marie-José et Walter ne se sont plus quittés et se sont mariés, le 12 février 1969 à la mairie de Lallaing.

De cette union sont nés trois enfants : Sandrine en 1970, Isabelle en 1973 et Emmanuel en 1975. Aujourd'hui Marie-José et Walter sont entourés de huit petits-enfants : Alan, Hugo, Robin, Camille, Romaric, Florine, Valentin et Benjamin, ainsi que d'une arrière-petite-fille, Clara.
Cette belle famille fait le bonheur de Marie-José et Walter qui aiment à se retrouver ensemble autour d'une table, pour profiter les uns des autres.

Ces moments de bonheur récompensent une vie très active : Marie-José a travaillé en service à Douai, puis en filature à Tourcoing, avant d'assurer le ménage dans une pharmacie de notre commune. Walter, quant à lui, a commencé sa carrière professionnelle comme apprenti ébéniste-sculpteur, puis, en 1966, est devenu chauffeur-livreur dans les meubles avant de rejoindre la « Coop » de Sin-le-Noble. En 1985 Walter intègre le personnel de la ville de Lallaing et fabrique, à la demande du maire de l'époque, Émile ROGER, une armoire pour le Foyer Logement.

50 ans de mariage pour Monique et Jean-Marie GROBELNY

Cinquante ans après, Monique et Jean-Marie GROBELNY ont célébré leurs noces d'or à l'Hôtel de Ville de Lallaing, entourés de leurs famille et amis venus nombreux. Jean-Paul Fontaine, le maire de la commune, qui présidait la cérémonie a retracé la vie du couple, mettant en avant leur ouverture et leur disponibilité envers les autres tout en sachant se préserver des moments pour se retrouver à deux.

Jean-Marie est originaire de Lallaing où, le certificat d'études obtenu, il part au lycée technique de Douai pour devenir maçon. Il exercera ce métier pendant 44 ans, sans aucune discontinuité, dans différentes entreprises, pour finir sa carrière en qualité de conducteur de travaux sur des chantiers qui l'ont mené un peu partout en France.
Monique, elle, originaire de Somain, est arrivée à Lallaing à l'âge de 11 ans. Très bonne élève, elle intègre le lycée de jeunes filles de Douai pendant deux ans afin d'y devenir avocate ou professeure. Malheureusement le coût des études ne peut être supporté par sa famille. Monique se résout alors à se réorienter vers le collège technique où elle obtiendra facilement un diplôme de comptable. Elle sera d'ailleurs embauchée avant la fin de ses études par le garage Simca, alors situé rue de Paris à Douai. Remplaçant le chef comptable, il lui a été signifié, au bout de 7 ans, que le poste de chef ne lui serait jamais attribué parce qu'elle était une femme… Monique ne s'en est pas laissé compter. Elle a démissionné pour rejoindre le cabinet comptable Coredeq, aujourd'hui Catry, à Sin-le-Noble.
Aujourd'hui retraité, Jean-Marie et Monique ont des journées bien remplies, heureux d'accueillir leurs quatre petits-enfants des deux garçons qu'ils ont eus. Jean-Marie est passionné de jardinage et n'a pas raccroché avec son métier : il vient de finir la construction de la maison de l'un de ses fils. Entre temps, il rejoint ses amis pêcheurs de la Fraternelle Lallinoise. Monique, quant à elle, consacre une partie de son temps à accompagner des publics fragiles dans la constitution de leurs dossiers administratifs. Le couple se préserve également du temps pour se retrouver et voyager.
A la fin de la cérémonie le couple a reçu des mains du maire un diplôme, une médaille ainsi qu'un bouquet de fleurs.

Noces de diamant

Florimond et Georgette CARON-MASCLET ont fêté leurs noces de diamant

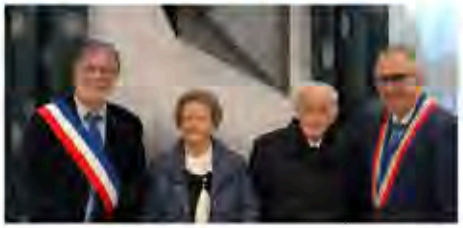

Thierry DANCOINE, maire honoraire et Jean-Paul FONTAINE, maire actuel, ont tour à tour salué ce couple apprécié bien au-delà des frontières de leur commune où ils s'y sont installés en 1959.

Georgette, privée très tôt de l'amour parental à la suite du décès de son papa à la fosse et de sa maman quelques mois avant, sera recueillie et élevée avec son frère au sein de la famille Courbet de Raimbeaucourt.
Après l'école communale et l'obtention de son certificat d'étude, elle entrera à l'école ménagère de Douai.
À 17 ans, elle commence à travailler dans la confection à domicile pour l'établissement Dubuisson de Carvin puis pour les Établissements Marchands de Pont-à-Marcq jusqu'à l'âge de sa majorité qui était de 21 ans à l'époque.

Florimond, né à Montigny habitera la cité du Moucheron dans le groupe de neuf maisons
d'employés. Il a découvert la maison familiale dans laquelle ils demeurent actuellement en rentrant du service militaire en Algérie. Avec en poche son certificat d'études et une pratique de cinq années en ébénisterie à Anhiers, il descendra au fond à 18 ans. À Bonnel comme piqueur en 1962 après un accident, il remonte au jour et poursuit un stage d'ajusteur à Oignies puis Barrois à l'échelon 9 comme ajusteur, outilleur, mécanicien spécialisé dans le sauvetage.

Il y a six ans, Florimond et Georgette ont eu l'occasion de repartir à la Napoule et ont retrouvé le banc sur lequel ils s'étaient rencontrés pour la première fois.
Georgette et Florimond n'ont eu de cesse de se dévouer au service des autres de leurs familles, enfants et des adhérents de la FNACA.
Si Georgette ne pensait pas aller aussi loin car ses parents étaient décédés jeunes, le secret de longévité du couple est simple diront-ils : « On s'aime, pas d'histoires entre nous, des broutilles jamais graves ».

C'est sur le « Tango bleu » de Tino Rossi que Georgette et Florimond se sont rencontrés…

Tout le bleu du ciel
Danse dans tes yeux
Tout le bleu pastel
D'un tango qui charme
Pour nous deux
Donne-moi ton cœur
Donne-moi ta vie
Revivons le bonheur
Du jour où je t'ai suivie
Je n'entends plus rien
Que ce chant là-bas
Est-ce le vent musicien
Ou mon cœur qui bat
Je suis si bien entre tes bras
Mais pourquoi songer
Mais pourquoi savoir
Que c'est un rêve léger
Flottant dans l'indigo du soir

TF1 était invité au mariage de Valérie et Michel

En mars dernier, Valérie ELIAS et Michel SAUVAGE se sont unis en mairie de Lallaing tout en participant à une émission télévisée, diffusée sur TF1 : « Quatre mariages pour une lune de miel ».
Le concept de cette émission est simple : que le mariage soit classique, original ou traditionnel, chaque semaine quatre jeunes mariées jugent leurs cérémonies pour tenter de remporter la lune de miel de leurs rêves. Elles ne se connaissent pas mais ont accepté d'être jugées par les autres.

L'originalité du mariage de Valérie et Michel a résidé dans le fait qu'ils aient officialisé leur union devant Jacques ELIAS, père de la mariée, originaire de Lallaing, 1er adjoint au maire d'Anhiers, et Jean-Paul FONTAINE, maire de la commune qui par sa présence a légalisé la procédure.

État Civil

NAISSANCES

Mylianna BOURRELI HUMERY
Heather MAES
Alya HAMZAOUI
Charles DZIADEK
Lili-Rose PETIT
Laya BENDAHANE
Ileana BRANDT
Lise TUSZYNSKI
Mathyas FLANCQUART
Anna MARYSSAEL
Hugo VANDERMOUTEN
Baptiste LIETARD
Emmy MAYNÉ
Emmy DEJARDIN
Marceau WILPOTE
Assiya ZANTOUTI
Gabriel KOLODZIEJCZAK
Matéo LUCZAK
Maïna FASCIAUX
Issam DJEDID
Callye DELETTREZ
Emilia CROENNE
Vito RIZZI
Théo ROLLAND
Soline FOLGA
Chloé CAMBRONNE
Margaux CAROEN DETAND

MARIAGES

Amel MEROUANE et Youcef HADDOUCHE
Valérie ELIAS et Michel SAUVAGE

NOCES DE DIAMANT

Georgette et Florimond CARON – MASCLET

NOCES D'OR

Monique et Jean-Marie GROBELNY - HUNGERBÜHLER
Marie-Josée et Walter TOMCZAK - SITARZ

DÉCÈS

René TAILLEZ
Alice DELPOUVE veuve HAUDRECHY
Marc POPEK
Jean-Claude CORRION
Vilma DI FIORE épouse GASIOREK
Jean ULJASZ
Andrée NIVESSE veuve FACON
Bensoltana SOLTANI
Paul CORDIER
Paul DUBOIS
Yvan SYNAKOWSKI
Jean-Luc CALUJEK
Joseph MAHKOVEC
Léo ROGAL
Joël THERETZ
Paulette LAVALLÉE veuve DELCAMBRE
Françoise DUQUESNOY Veuve BEAUDUIN
Joseph BASZYNSKI
Marianna DEMBSKI veuve KACZOREK
Jean GORJUP
Eléonora COTZA veuve AGUS
Bronislaw MLYNARCZYK
Flore DELOBELLE veuve CROMBEZ
Jérémy SYNAVE
Jean-Pierre LESTIENNE
Liliane LEFRANC
Eliane FIÉVET
Georgette PARENT veuve DELPIERRE
Juliette CLASSE veuve DUREUX
Martine BIENAIME

Agenda

Avril 2019

6 et 7 Avril 2019 – Pierre LEGRAIN – Challenge de Gymnastique
13 et 14 Avril 2019 – Pierre LEGRAIN – Gala de danse So Fresh Moove
28 Avril 2019 – Journée des déportés

Mai 2019

1er Mai 2019 – Mairie – Médaillés du travail
8 mai 2019 – Mairie – Commémoration victoire 1945
11 Mai 2019 – Salle Polyvalente – Repas organisé par la Boule Joyeuse
18 Mai 2019 – Salle Polyvalente – Repas organisé par les Tonics Ladies
26 Mai 2019 – Elections Européennes
30 Mai 2019 – Grande braderie organisée par l'Union du Commerce

Juin 2019

1er Juin 2019 – Pierre LEGRAIN – Gala New Dance
2 Juin 2019 – Salle des Fêtes de l'Hôtel de ville – Thé Dansant
8 Juin 2019 – Salle des Fêtes de l'Hôtel de ville – Festival So Fresh Moove
14 juin 2019 – Salle Polyvalente – Fête scolaire Ecole Clémenceau
15 Juin 2019 – Salle des Fêtes de l'Hôtel de ville - Concert Pierre LEMARCHAL
18 Juin 2019 – Commémoration de l'appel du 18 Juin
19 Juin 2019 – Salle Polyvalente – Fête scolaire Ecole Leclerc
21 juin 2019 – Salle des Fêtes – Hôtel de ville – Fête scolaire Ecole Marie Curie
22 juin 2019 – Salle Polyvalente – Fête scolaire Ecole Camus
23 juin 2019 – Bénédiction des Motards édition 2019 – Place Jean Jaurès
26 Juin 2019 – Salle des Fêtes – Hôtel de ville – Remise des diplômes de l'école de Musique
28 juin 2019 – Salle Polyvalente – Fête scolaire Ecole Dunant
29 Juin 2019 – Salle des Fêtes – Hôtel de ville – Repas des 10 ans de l'association SDPJ
30 Juin 2019 – Salle Polyvalente – Fête scolaire Ecole Jeanne d'Arc

Juillet 2019

13 Juillet 2019 – Fête Nationale

Le Trait d'Union est une publication gratuite de la ville de Lallaing -
Hôtel de Ville - Place Jean Jaurès, 59167 Lallaing
Tél. : 03.27.99.76.00 - Courriel : mairie@lallaing.fr.
Directeur de la publication :Jean-Paul Fontaine - Photos, illustrations : Ville de Lallaing -
Service communication : Cyberbase / Espace Edmond Kozaczka.
Conception graphique, mise en page, impression : Ça COM'mence aujourd'hui
Crédits photos : Ville de Lallaing - Freddy Martinache.
Distribution toutes boîtes (3 000 exemplaires).

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur Internet : www.lallaing.fr